

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 11 Septembre 2014 - 16 Dhu al-Qi'dah 1435 - N° 719 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

L'Italie se félicite de la libération des deux diplomates algériens

Page 24

CONFÉRENCE ARABE À ALGER SUR LE RÔLE DE LA FEMME ET DE LA MÈRE
Le cœur y est

Page 5



M. HADBI OMAR, P-DG DE L'ENTREPRISE MÉTRO D'ALGER, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE *DK NEWS*

Métro : le bout du tunnel

Saïd Abjaoui

Le transport guidé à Alger, thème de la conférence-débat animée par M. Hadbi Omar, président-directeur général du Métro d'Alger au Forum de DK News dont il était l'invité. Les compétences du P-DG lui ont fait valoir d'élargir ses attributions à la conduite du programme national d'une mise en œuvre du transport guidé en Algérie. Œuvre grandiose qui rend compte des ambitions pour l'Algérie contenues dans le programme présidentiel et dans le programme d'action du gouvernement.

PP 6-7



► Téléphonique : mise en service lundi prochain de la ligne Oued Keriche-Bouzaréah

TÉLÉPHONIE

La téléphonie fixe sera ouverte à la concurrence

Page 3

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS «allonge» l'accès aux indemnités sociales au profit des retraités jusqu'à 2020

Page 3

CHU-CONSTANTINE

Installation de 23 médecins-chefs de services

Page 5

S A N T É

Les médicaments génériques, qu'est-ce que c'est ?

Pages 12-13

CULTURE

**DU 12 AU 19 SEPTEMBRE AU TNA
19 pays au 6^e Festival culturel international de musique symphonique**

Page 11

S P O R T

**SPORT / PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA VIOLENCE
Les attributions de la Commission nationale en débat**

Page 21

GHARDAÏA

Une production de 560 000 quintaux de dattes attendue

Page 9

Météo



► Régions Nord : 33° à Alger

Maintien d'un temps généralement ensoleillé et relativement chaud notamment vers les régions de l'intérieur.

Les températures maximales varieront en général de 28°C/32°C vers les régions du littoral et de 32°C/36°C vers les régions de l'intérieur. Les vents seront en général faibles.

► Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement risque de formation de cellules orageuses vers les régions de l'Extrême sud et des massifs du Hoggar/Tassili en cours d'après-midi/soirée. Les températures maximales varieront en général de 34°C/38°C vers le nord sahara et de 40°C/44°C vers le Sahara central. Les vents seront faibles à modérés.

**3^e EXPOSITION
DE LA PRODUCTION AGRICOLE
M. Nouri à Boumerdès**

M. Abdelouahed Nouri, ministre de l'agriculture et du développement rural, présidera cet après-midi à 13h, au complexe sportif de Boumerdès, à la cérémonie d'ouverture de la 3^e exposition de la production agricole qui se tiendra durant deux jours. Organisée par la Chambre d'agriculture de Boumerdès et en collaboration avec la direction des services agricoles sous le haut patronage du ministre de l'agriculture et du développement rural, cette manifestation nerf de l'économie se veut un moyen efficace de contribution à l'essor et au développement de l'agriculture en Algérie.



Hier à 00h26
à Bouguirat
(Mostaganem)

Séisme d'une magnitude de 3,2

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,2 sur l'échelle de Richter a eu lieu mercredi à 00h26 (heure locale) dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé un communiqué du Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (Craag).

L'épicentre a été localisé à 03 km au sud-est de Bouguirat, wilaya de Mostaganem.

Mobilis en visite d'encouragement chez les Verts



Le Président-directeur général d'ATM Mobilis, M. Saâd Damma, en compagnie du Président de la Fédération Algérienne de Football, Monsieur Mohamed Raouraoua, ont effectué dans la soirée du 08 Septembre 2014, une visite de courtoisie et d'encouragement aux joueurs de l'équipe nationale, en regroupement de préparation au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. Autour d'un dîner très convivial, le P-DG de Mobilis a exprimé toute la fierté de Mobilis à accompagner les fennecs, tout en s'engageant à mettre à la disposition de la FAF et toutes les équipes nationales de football tous les moyens nécessaires afin de continuer sur cette lancée et réaliser de nouveaux succès, et offrir ainsi plus de joie et de bonheur à tous les algériens.



**DU 12 AU 15 NOVEMBRE
À DÜSSELDORF
150 participants algériens au plus grand rendez-vous médical du monde**

La rencontre médicale la plus importante à l'échelle planétaire, Médica, sera organisée cette année du 12 au 15 novembre à Düsseldorf, Allemagne. 150 participants algériens ont déjà confirmé leur participation à ce rendez-vous. La gamme d'exposition qui a le potentiel de contribuer de façon idéale à l'enrichissement du secteur algérien de la santé comprend des thèmes tels que l'électro-médecine, la technique médicale et technique de laboratoire, des produits de physiothérapie et en technique orthopédique, des articles d'usage, consommables ou encore les technologies de l'information et de la communication.



► Régions Nord : 33° à Alger

Maintien d'un temps généralement ensoleillé et relativement chaud notamment vers les régions de l'intérieur.

Les températures maximales varieront en général de 28°C/32°C vers les régions du littoral et de 32°C/36°C vers les régions de l'intérieur. Les vents seront en général faibles.

► Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement risque de formation de cellules orageuses vers les régions de l'Extrême sud et des massifs du Hoggar/Tassili en cours d'après-midi/soirée. Les températures maximales varieront en général de 34°C/38°C vers le nord sahara et de 40°C/44°C vers le Sahara central. Les vents seront faibles à modérés.

	Max	Min
Alger	33	22°
Oran	28°	22°
Annaba	31°	20°
Béjaïa	31°	20°
Tamanrasset	36°	23°

Horaires des prières

Jeudi 16 Dhu Al-Qi'dah 1435

Fajr	04:54
Dohr	13:20
Asr	16:23
Maghreb	19:12
Isha	20:33



**Mohamed El Ghazi
à Aïn Defla**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, effectuera, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Defla.



**ANR
Conférence samedi de Belkacem Sahli**

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, animera une conférence de presse, samedi 13 septembre à 11h30, au siège national du parti sis à Alger



**EL-BAYADH
«Le Bélier de Boualem» bientôt classé patrimoine culturel national**

Le site archéologique «Bélier de Boualem», une station de gravures rupestres dans la wilaya d'El-Bayadh, est en instance d'être classé patrimoine culturel national, selon un arrêté du ministère de la Culture paru au dernier Journal Officiel daté du 10 août.

**HADJ 2014
Le dernier délai de dépôt du dossier d'obtention du visa fixé à dimanche**

Le dernier délai de dépôt du dossier d'obtention du visa pour le pèlerinage aux Lieux-Saints de l'Islam est fixé au dimanche 14 septembre 2014 à 16 heures, a annoncé mercredi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. «Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance des citoyens concernés par le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam, que le dernier délai de dépôt du dossier d'obtention du visa est fixé au dimanche 14 septembre 2014 à 16h00», a indiqué le ministère. Le dépôt des dossiers s'effectue au niveau de la salle réservée à cet effet, située à la rue du docteur Sâadane (à proximité de la salle Ibn Khaldoun) à Alger, du samedi au jeudi de 8h00 à 16h00. Le dossier à fournir est constitué d'un passeport biométrique, du livret spécial Hadj 2014, de deux photos d'identité avec fond blanc, d'un acte de mariage ou tout document d'état civil attestant de la qualité d'accompagnateur légal pour la femme âgée de moins de 45 ans et d'une copie du reçu de versement du pécule Hadj 2014, rappelle le ministère.



TÉLÉPHONIE

La téléphonie fixe sera ouverte à la concurrence

L'Algérie envisage d'ouvrir le marché de la téléphonie fixe à la concurrence afin de «créer un réel climat de concurrence», a annoncé mardi à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

«Actuellement, il n'existe en Algérie qu'un seul opérateur de téléphonie fixe, en l'occurrence Algérie Telecom (AT, public).

Nous voulons créer de réelles conditions de concurrence en installant un ou plusieurs autres opérateurs pour le fixe», a précisé Mme Derdouri lors d'un point de presse animé conjointement avec le P-DG d'AT, Azouaou Mehmel, en marge d'un regroupement national des directeurs commerciaux et de production d'Algérie Télécom.

«Dès que cette question sera maturée, nous informerons la presse de tous les détails y afférant», a-t-elle ajouté.

La ministre a également évoqué la possibilité de permettre à d'autres opérateurs d'accéder au marché de la téléphonie mobile.

Outre l'opérateur historique Mobilis (public), il existe deux opérateurs privés activant dans la téléphonie mobile en Algérie, à savoir, Djazzy et Ooredoo.

Concernant le projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques, Mme Derdouri a rappelé que ce projet a été adopté récemment par le Conseil des ministres et devra être examiné et adopté prochainement par le Parlement. Le projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques, qui vise à améliorer le climat de confiance dans la dématérialisation et la fluidification des échanges économiques, a pour objectif de «créer un climat de confiance» dans les transactions sur le web, a-t-elle expliqué.



Ce texte tend également à la «modernisation» de l'administration par le recours à la technologie numérique.

L'institution de la signature et la certification électroniques a été notamment une revendication du patronat afin de faciliter les opérations économiques et sécuriser les données. La certification électronique vise à protéger les échanges et les transactions dans le réseau numérique des différentes menaces, telles que les attaques informatiques, l'accès à des informations confidentielles ou le vol de données.

Sur le service universel des télécommunications, Mme Derdouri a indiqué que ce projet est «très avancé» et un décret sera prochainement établi, a conclu M. Mehmel.

Il a été mis en place et permettra à tous les opérateurs fixe et mobile de bénéficier d'aides pour aller dans les zones isolées.

De son côté, le PDG d'Algérie Télécom a déclaré que son entreprise s'est engagée à améliorer de façon efficace ses prestations de service.

«Notre objectif est d'améliorer les conditions d'accueil du citoyen et de la qualité des prestations qui lui sont fournies», a-t-il promis, relevant qu'en dépit des améliorations enregistrées dans le domaine des TIC, les résultats obtenus demeurent en deçà des objectifs escomptés.

Pour remédier à cet état de fait, il faut nécessairement passer en revue la situation qui prévaut en matière de prise en charge de la clientèle d'AT, a-t-il ajouté.

Le regroupement des responsables des agences commerciales et de production sera l'occasion de mettre en exergue la démarche d'AT visant l'amélioration constante du bon accueil, du respect et de la disponibilité des agents de cette entreprise publique, a conclu M. Mehmel.

SELON UN RESPONSABLE AU MINISTÈRE DU COMMERCE
Elimination de 856 marchés anarchiques et réintroduction de 18 300 commerçants à fin juillet 2014

856 marchés anarchiques ont été éliminés et environ 18 300 commerçants ont été intégrés dans les marchés légaux jusqu'à la fin du mois de juillet dernier, a indiqué mercredi à Alger un responsable au ministère du Commerce.

L'opération d'élimination des marchés parallèles lancée en août 2012 par le ministère en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, se poursuit toujours, a précisé Zoubir Ziad, lors d'une conférence de presse organisée par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), représentant de la direction de régulation et d'organisation des activités au ministère du Commerce ajoutant que 512 sites anarchiques parmi les 1 368 sites recensés n'étaient pas encore éliminés.

Il a relevé dans ce sens que 18 299 commerçants sur 41 267 recensés au niveau des marchés parallèles avaient été réinsérés.

Il a souligné dans ce contexte le travail mené sur le terrain par les services du ministère et que l'opération de réinsertion se faisait progressivement en fonction de la réception de nouvelles infrastructures rappelant l'élaboration depuis 2010 de deux programmes visant l'élimination des marchés anarchiques.

Il s'agit, a-t-il dit, de la réalisation de marchés de proximité sur deux étapes, la première avec une budgétaire de 4 milliards de dinars pour un programme 430 marchés de proximité, à fin juillet 2014, dont 232 ont été réceptionnés et un deuxième programme d'un montant de 8 milliards de dinars pour la réalisation de 327 marchés (239 réceptionnés).

Par ailleurs, une enveloppe de 10 milliards de dinars a été consacrée par les collectivités locales pour la réalisation 291 marchés couverts.

Le même responsable impute le retard accusé en matière d'élimination des marchés parallèles aux lenteurs dans la réception des infrastructures en raison du manque de financement ou d'assiettes immobilières.

De son côté, le représentant de la direction générale de la Sûreté nationale (Dsgn), le commissaire divisionnaire Madjid Saâdi, a indiqué que 7 698 personnes pratiquant le commerce parallèle avaient été arrêtées en 2013 et que 8 206 dossiers avaient été déferés à la justice.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Ugcaa, Salah Souilah a mis en garde contre la propagation «à grande échelle» des marchés anarchiques et l'impact de ce phénomène sur l'économie nationale. Il a appelé à cette occasion le ministère du Commerce à mener des études approfondies impliquant des «professionnelles» en vue de trouver les solutions adéquates.

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS «allonge» l'accès aux indemnités sociales au profit des retraités jusqu'à 2020



différentes assurances (maladie, maternité et accidents de travail).

Concernant la sensibilisation et la prévention, la Cnas assure le dépistage précoce «gratuit» du cancer du sein aux assurées sociales et ayants-droit à la faveur d'un programme de chirurgie cardiaque et aux opérateurs d'évacuation sanitaire privés, la Cnas a généralisé le droit au système du tiers-payant à tous les détenteurs de la carte Chifa et élargi l'accès aux indemnités sociales pour la catégorie des retraités jusqu'à 2020, a ajouté la même source.

Cette couverture sociale inclut également les étudiants qui ont droit aux

vernements dont la simplification des mesures d'accès aux prestations dans la perspective de «consacrer la culture d'écoute aux citoyens» à travers toutes les structures d'accueil.

Sur ce volet, la Cnas veille non seulement à améliorer les conditions d'accueil et la qualité des prestations mais également à «accorder une attention particulière» aux personnes aux besoins spécifiques en renforçant la coopération adminis-

trative entre la caisses d'assurances sociales et en assurant l'échange des documents administratifs entre les organismes relevant du ministère de la tutelle au lieu de les demander au citoyen.

Les services de la Cnas ont également mis en place un site électronique afin d'éviter le déplacement au citoyen, autre l'ouverture de guichets spécialisés au niveau de toutes les agences pour prendre en charge les rendez-vous de radiographie.

Par ailleurs, le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a lancé à partir du mois d'août dernier au mois d'octobre prochain une caravane d'information sur les activités du secteur à travers toutes les wilayas du pays en vue de promouvoir le travail de proximité et faire connaître au citoyen les réalisations accomplies.

APS

MÉDÉA
HABITAT PRÉCAIRE
Relocation de 70 familles à Ouamri

Soixante-dix (70) familles qui résidaient dans des constructions vétustes, implantées au chef-lieu de la commune de Ouamri (30 km à l'ouest de Médéa), ont été relogées mercredi, a indiqué un élu de cette commune de 17 000 habitants.

Cette opération, initiée dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a touché les résidents du quartier «Sidi-Ali», du centre-ville d'Ouamri, qui vivaient depuis des années dans des conditions déplorables, a indiqué la même source, précisant que les familles recensées sur ce site ont bénéficié d'appartements neufs dotés de toutes les commodités, situés au niveau du nouveau pôle urbain de la ville.

Une opération similaire devrait avoir lieu dans «les toutes prochaines semaines», a-t-il ajouté; Elle concernerait d'autres familles qui occupent des habitations précaires, épargnées à travers le chef-lieu de la commune.

BENHABILES: «Le Croissant-Rouge algérien est prêt à aider les Syriens et les Africains désirant retourner dans leurs pays»



Le Croissant-Rouge algérien (C-RA) est prêt à aider les syriens et les africains désirant retourner à leurs pays, a affirmé mardi soir sa présidente Saïda Benhabiles.

Mme Benhabiles a indiqué, lors d'une conférence de presse animée à l'hôtel «Beni Chougrane» dans la ville de Bouhania (Mascara), que le C-RA avait apporté une aide importante à un certain nombre de familles syriennes, qui avaient choisi de leur propre gré de retourner en Syrie, en leur achetant des billets d'avion et en leur procurant des aides nécessaires et est disposé à généraliser cette opération aux réfugiés africains répartis à travers plusieurs wilaya du pays.

D'autre part, la présidente du Croissant-Rouge algérien a fait savoir que le C-RA attend un si-

gnal des autorités égyptiennes pour envoyer en Palestine des aides contenant près de 130 tonnes de médicaments et d'équipement médical collectées en coordination avec le Croissant-Rouge palestinien et le ministère palestinien de la Santé via l'ambassadeur de la Palestine en Algérie et la collaboration d'instances dont l'Union générale des commerçants et artisans algériens et les étudiants.

Elle a souligné que ces aides ont été collectées «sur la base des besoins exprimés par les frères palestiniens et qu'elles sont déposées actuellement au Palais des expositions», ajoutant qu'un dossier dans ce sens a été adressé aux autorités égyptiennes pour avoir l'autorisation d'acheminer les aides vers Gaza à travers le passage de Rafah.

MASCARA: Mme Saïda Benhabiles préside une cérémonie d'adieu à des réfugiés syriens de retour à leur pays

La présidente du Croissant-Rouge algérien (C-RA), Mme Saïda Benhabiles a présidé, mardi soir à Bouhania (Mascara) une cérémonie d'adieu à dix réfugiés syriens qui devront retourner mercredi définitivement en Syrie.

A cette occasion, elle a affirmé que la position de l'Algérie d'accueillir des familles syriennes ayant fui l'insécurité qui régnait dans leur pays traduit les valeurs et les principes ancrées chez les algériens qui gardent en mémoire les nobles positions des syriens envers eux durant l'époque coloniale française.

Mme Saïda Benhabiles a également rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait insisté sur une totale prise en charge des familles syriennes en Algérie dont celles qui séjournent dans la wilaya Mascara pour des raisons purement humanitaires loin de tous calculs politiciens.

La présidente du C-RA a ajouté

que l'Algérie fonde également sa position vis à vis des réfugiés syriens partant de celle historique de l'Emir Abdellah qui s'était exposé au danger en défendant des chrétiens à Damas, position qui avait suscité l'admiration du monde entier à cette époque et qui ne cesse d'avoir un grand écho international.

Pour sa part, le représentant de la communauté syrienne à Mascara a affirmé qu'ils ont été bien traités dans cette wilaya de la part des autorités locales, des responsables du Croissant-Rouge algérien et de la population qui les ont adoptés avec amour, respect et considération depuis leur arrivée en Algérie.

A noter que des billets d'avion ont été offerts mardi soir à dix ressortissants syriens issus de deux familles pour retourner à leur pays ainsi que des cadeaux comme ça été le cas avec 21 autres de la même communauté ayant quitté la wilaya de Mascara cet été.

APS

EDUCATION

Le ministère de l'Education nationale accorde un intérêt particulier à la lutte contre la violence en milieu scolaire

Le ministère de l'Education nationale accorde un intérêt particulier à la lutte contre la violence en milieu scolaire qui se traduit par la mise en application d'un ensemble de mesures et de mécanismes, a réaffirmé, mardi à Mascara, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Lors d'une conférence de presse à l'occasion de sa visite d'inspection dans la wilaya, la ministre a souligné que cette violence qui prend de l'ampleur en milieu scolaire est «d'affaire de plusieurs secteurs qui collaborent actuellement avec le ministère de l'Education nationale et d'autres partenaires dont les associations des parents d'élèves.» Le ministère a procédé à la mise en œuvre d'une série de décisions dégagées lors des séminaires et des journées d'études organisées dans ce cadre, sur les plans pédagogique, disciplinaire et de formation au profit des enseignants et des instituteurs pour leur permettre de mieux gérer leurs classes.

D'autre part, Mme Benghebrit s'est déclaré satisfait du rythme des projets du secteur à Mascara ayant permis d'assurer une rentrée scolaire sans problème, de réceptionner de nouvelles infrastructures dans les délais impartis et de réduire la tension relevée dans certains établissements éducatifs.

Elle s'est félicitée de l'état d'avancement des projets dans la wilaya où ont été réalisés 50 établissements scolaires de différents paliers, au courant des cinq dernières années, en plus du lancement, cette année, de projets accordés au secteur dont ceux de 4 lycées, 7 CEM et 9 groupes scolaires, nonobstant la réduction des délais de réalisation à moins de 10 mois.

Lors de sa visite dans la wilaya, la ministre a présidé une cérémonie de remise de décisions d'affi-



fection de 28 autobus scolaires au profit de plusieurs communes et a inspecté, inauguré et posé la première pierre de projets relevant de son secteur. Un lycée de 800 places, inauguré dans la commune d'El Menaouer, a été baptisé du nom du Chahid Houhou Mahmoud dit «Si Mahmoud».

Après avoir inauguré un lycée baptisé du nom du moudjahid Soltani Senouci dans la commune de Hachem et posé la première pierre d'un CEM à Hachem et d'un établissement similaire au village de «Zellaga», Mme Benghebrit a donné le coup d'envoi de la réalisation, dans la commune de Ghriss, d'un lycée d'une capacité d'accueil de 1 000 élèves doté d'un régime de demi-pension pour 300

élèves. Cet établissement sera livré pour la prochaine rentrée scolaire, selon les explications fournies.

Au chef-lieu de wilaya, la ministre a inauguré un CEM baptisé du nom du chahid Mezila Benali au village «Slatna», un groupe scolaire appelé Chahid Ali Talha Abdellkader à la 8' Zhun, un CEM baptisé du nom du moudjahid Seddar Benyebka à haï (quartier) «El Baatich» et baptisé un groupe scolaire du nom du chahid Bechais Tahar.

La ministre a en outre posé la première pierre d'un CEM au nouveau pôle urbain de la ville de Mohammadia et inauguré un lycée dans la commune de Macta Douz.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ANGLAISE : Le British Council lance un nouveau programme stratégique au profit de l'Education nationale

Le British Council d'Algérie a lancé un nouveau programme stratégique pour le développement et le renforcement de l'enseignement et l'apprentissage de la langue anglaise dans les deux cycles de l'enseignement, le moyen et le secondaire et ce durant les trois années à venir.

L'accord signé le 3 septembre dernier par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit et l'ambassadeur britannique en Algérie, Andrew Noble, «reconnaît l'importance de développement des normes d'enseignement de la langue anglaise en Algérie et représente un niveau étendu de la coopération entre les deux pays en matière de l'enseignement de la langue anglaise», a indiqué le directeur du British Council, Martin Daltry lors d'une conférence de presse.

Présidée par la présence de l'ambassadeur britannique, cette conférence a été l'occasion d'exposer le programme de coopération en matière d'enseignement de la langue anglaise initié dans l'accord qui consiste notamment, selon M. Daltry «à faciliter et soutenir le nouveau programme Seeds (Développement stratégique de l'enseignement de la langue anglaise dans les écoles) en Algérie par le British Council.

L'accord est «une approche avec un modèle mixte de formation intensive soutenu par le programme global on-line de l'institution britannique sur la formation des professeurs et l'organisation des examens», a expliqué le directeur du British Council. Le British Council relance également le Réseau des Professionnels Algériens de la langue anglaise (Aeltpn) pendant cette année scolaire avec l'organisation de nouveaux ateliers mensuels, des séminaires à plus grande échelle, des compétitions dans les journaux et l'anglais à la radio, a indiqué M. Martin Daltry.

Le nouveau programme de coopération vise également à fournir un support continu à tous les inspecteurs et les formateurs algériens de la langue anglaise dans les écoles à travers le pays durant l'année scolaire», a affirmé de sa part, Deirdre Nicholas, directrice du projet de la langue anglaise au British Council.

Les autres aspects du programme impliquent, selon elle, la fourniture des livres, un processus d'évaluation et la promotion de la lecture intensive à travers un programme de lecture cible.

Intervenant à l'occasion, l'ambassadeur britannique a souligné «la priorité que porte les Algériens à l'enseignement de la langue anglaise dans le but d'améliorer leur apprentissage de cette langue». M. Andrew Noble a fait savoir en outre que le programme du British Council est «vaste, complexe et novateur». Il a pour objectif, «d'atteindre tous les professeurs de la langue anglaise en Algérie pour l'amélioration et l'apprentissage de cette langue dans toutes les classes du système éducatif algérien».

Pour le diplomate britannique le programme en question «est une nouvelle initiative qui est vraiment encourageante et représente une étape importante de l'amélioration de la langue anglaise en Algérie».

«Nous sommes absolument heureux d'avoir travaillé avec tous nos partenaires pour améliorer les normes d'enseignement de la langue anglaise et pour s'assurer que tous les élèves bénéficient de l'apprentissage de cette langue en Algérie», a affirmé M. Andrew Noble. Interrogé sur les raisons du report de la date de la réouverture du British Council, prévu ce mois-ci, le directeur de cette institution a souligné le non-achèvement des travaux d'aménagement du centre situé à Hydra (Ouest d'Alger). «Cette réouverture a été arrêtée pour le mois de janvier 2015», a-t-il annoncé.

DÉBUT DE LA CONFÉRENCE ARABE SUR LE RÔLE DE LA FEMME ET DE LA MÈRE

Le cœur y est

Les travaux de la conférence arabe sur le "rôle de la femme et de la mère dans la préservation de la cohésion de la famille et de la stabilité sociale" ont débuté hier à Alger.

Selon les organisateurs, cette rencontre de deux jours portera sur plusieurs axes en rapport avec la promotion du statut de la femme au sein de la famille et l'impact des technologies modernes sur la famille arabe et les moyens de lui assurer la sécurité en temps de guerre.

Prennent part à cette conférence organisée en coordination avec le secrétariat général de la Ligue arabe, des experts arabes, des représentants d'organisations internationales activant dans le domaine des affaires sociales et des membres du Conseil national (algérien) de la famille et de la femme.

Des membres du gouvernement, le président du Parlement arabe, des délégations arabes et des représentants de la Ligue arabe et de plusieurs associations ont assisté à la cérémonie d'ouverture.



L'arsenal juridique relatif à la protection de la femme et l'enfant nécessite des mécanismes d'application

L'arsenal juridique relatif à la protection des droits de la femme et de l'enfant nécessite des mécanismes d'application et des mesures d'accompagnement à inclure dans les textes de lois pour contrecarrer les violences faites aux femmes, ont estimé mercredi à Alger des juristes, défenseurs de la cause féminine.

Evocuant un "fossé" entre l'existence des lois et leur application sur le terrain, des femmes juristes ont plaidé, lors du forum du quotidien "Liberté", pour une "cohérence" et une "harmonie" entre les textes de loi relatifs à la protection de la femme et de l'enfant, pour qu'ils soient "efficaces, utiles et loin de toute contradiction".

A ce propos, la présidente du réseau "Wassila", Fadila Boumendjel-Chitour, a souligné que "sans cohérence ni harmonie dans les textes de loi, ils ne serviront à rien", estimant que "la volonté de cohérence entre les textes de loi, d'une part, et celle d'un véritable changement de société, sont inexistantes".

Dans le même sens, la présidente du Centre d'information et de documenta-

tion sur les droits de l'enfant et de la femme (Ciddef), Nadia Aït Zaï, a dit que "les lois existent mais se sont les mesures d'accompagnement et de protection qui manquent", ajoutant que "le droit c'est tout un ensemble de textes qui doivent être cohérents".

Au-delà de l'application de l'arsenal juridique et des mesures susceptibles de l'accompagner, les interventions de l'ensemble des juristes ont pointé du doigt la mentalité, à la fois "conservatrice" et "rétrograde", qui imprègne les populations algériennes lorsqu'il s'agit de la femme, ainsi que le Code de la famille, présenté comme une "violence institutionnelle".

Elles ont, encore une fois, appelé à l'abrogation du Code de la famille car, ont-elles estimé, "il a ouvert la porte à toutes les aberrations à l'encontre de la femme".

A cet égard, Mme Aït Zaï a indiqué qu'après les années 1980, l'Etat s'est désisté de certains aspects de sa législation, qui proposaient le choix d'une société moderne et a mis en avant des mentali-

tés rétrogrades pour gérer une société figée dans ses pratiques". Elle a ajouté que "le discours politique doit avoir une vision claire de ce que l'Etat veut entreprendre pour le changement des mentalités, pour construire des rapports sociaux égalitaires entre l'homme et la femme et pour mettre fin aux stéréotypes".

Le rôle que doivent jouer les représentants de la société civile et du mouvement associatif, ainsi que la responsabilité qui leur incombe, pour une "vraie" application de l'arsenal juridique relatif à la protection de la femme et de l'enfant, n'ont pas été omis lors du débat.

Concernant le projet de loi amendant le code pénal pour le renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et celui relatif à la protection de l'enfant, adoptés par le Conseil des ministres, réuni mardi (26 août 2014) sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les participantes au forum ont estimé que ces textes "ont le mérite d'exister".

Plusieurs points inscrits à l'ordre du jour de la 94^e session des ministres arabes des Finances et de l'Économie

Le Conseil économique et social au niveau des ministères arabes des finances et de l'économie, qui tiendra sa 94^e session jeudi au Caire, sous la présidence du Yémen, examinera plusieurs points dont la grande zone arabe de libre échange, les développements de l'union douanière et la libéralisation du marché des biens et des services des pays arabes.

Le Conseil économique et social au niveau des hauts responsables tenu ce mercredi au siège de la Ligue arabe a élaboré un projet d'ordre du jour et des projets de décisions relatifs aux dossier économiques et sociaux, à examiner lors de la réunion ministérielle. La

délégation algérienne participant à cette session ministérielle sera présidée par Amara Younes, ministre du commerce. Le président de la réunion et représentant du Yémen a affirmé que les hauts responsables avaient examiné ce mercredi les dossiers socio-économiques inscrits au projet d'ordre du jour de la réunion ministérielle dont le développement de l'action arabe commune socio-économique et le dossier socio-économique du sommet arabe ordinaire prévu en mars prochain en Egypte. Le dossier économique comprend le suivi de la mise en œuvre des aspects économiques de la déclaration de Lima, issue du

troisième sommet des pays arabes et d'Amérique Latine tenu en 2012 au Pérou, outre les aspects économiques contenus dans la déclaration et les décisions du 3^e Sommet Afrique-monde arabe tenu en novembre 2013 au Koweït, a-t-il précisé dans une déclaration à la presse. Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe chargé des affaires économiques, Mohamed Etoudi a indiqué que les travaux de la nouvelle session du conseil économique et social au niveau ministériel porteront sur la grande zone arabe de libre échange et les développements de l'union douanière arabe. Les hauts responsables ont

formulé des recommandations sur la question de l'investissement dans les pays arabes.

Le secrétariat général a appelé à la tenue d'une réunion incluant des instances d'encouragement de l'investissement dans les pays arabes pour l'examen des questions de l'investissement dans ces pays.

Cette réunion ministérielle sera précédée par la réunion du comité de suivi et de mise en œuvre des décisions du sommet sur le développement et dans le domaine socio-économique, tenu en 2013 à Riad et la préparation du prochain sommet prévu en 2015 à Tunis.

CHU-CONSTANTINE Installation de 23 médecins-chefs de services

Vingt-trois médecins-chefs de services ont été installés, mercredi, dans des établissements de santé publique de la wilaya de Constantine, a-t-on constaté.

Quatre structures ont bénéficié de cet apport, en l'occurrence le Centre hospitalo-universitaire (CHU), pour 14 praticiens, l'établissement hospitalier (EH) de Didouche Mourad (7), l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de la cité Daksi (1) et l'EHS de Djebel Ouahach (1).

Le directeur de la santé et de la population, Azzouz Assassi, a souligné lors de la cérémonie d'installation, organisée au siège de la direction générale du CHU, «l'apport salutaire» de ces nouveaux médecins chefs de services pour l'amélioration des prestations médicales dans la wilaya.

Pour le doyen de la faculté de médecine de l'université de Constantine, ces promus constituent «la fine fleur» de la santé publique dès lors qu'ils ont satisfait au concours national d'accès à la chefferie de service hospitalo-universitaire, organisé il y a quelques mois, par les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé, et auquel près de 400 postulants s'étaient présentés.

Le directeur général du CHU, Ahmed Brachia, a estimé pour sa part que la longue expérience des professeurs nouvellement promus et leur compétence avérée sont des facteurs prédisposant une «amélioration certaine» des prestations médicales et un atout pour la gestion des staffs médicaux et des stages des étudiants internes de médecine.

MÉDÉA : 230 projets d'investissement agréés par le Calpifre

Un total de 230 projets d'investissements a été agréé, au cours des deux dernières années, par le Comité d'assistance à la localisation, la promotion des investissements et la régulation foncière (Calpifre) de Médéa, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Sur ce nombre de projets, 174 couvrant les domaines de l'industrie de transformation, de la mécanique, de la métallurgie, de l'agroalimentaire et de l'industrie pharmaceutique, disposent d'actes de concession leur permettant d'engager les travaux de réalisation et d'installation de leurs unités de production au niveau des zones industrielles et d'activités de la région, a-t-on précisé de même source.

Le montant de ces investissements avoisine les 100 milliards de dinars. Ces investissements devraient générer, une fois les projets en activité, quelque 15 000 emplois directs et près de 40 000 emplois indirects, a fait savoir la même source.

**M. HADBI OMAR P-DG DE L'ENTREPRISE MÉTRO D'ALGER
INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS**

**TÉLÉPHÉRIQUE:
Mise en service
lundi prochain
de la ligne Oued
Koriche-Bouzaréah**

Le téléphérique reliant les communes de Oued Koriche et Bouzaréah (Alger) sera mis en service lundi prochain après une période d'essai de plus de deux mois, a annoncé mercredi le Pdg de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA), Aomar Hadbi. «La mise en service de cette télécabine est prévue pour ce lundi 15 septembre. Les essais techniques sont terminés et tout est prêt pour entamer la phase de l'exploitation commerciale», a indiqué M. Hadbi à l'APS. D'un coût de 2,5 milliards DA, cette ligne de téléphérique comprend trois stations et permettra de relier au bout de 2,9 km Oued Koriche à Bouzaréah en douze minutes seulement, selon les prévisions de l'EMA. Le téléphérique est composé de 58 cabines capables de transporter 15 passagers chacune. L'exploitation de cette liaison était programmée initialement pour le mois de janvier puis fin juin dernier. La direction de l'EMA avait au début de l'année expliqué ce retard par un problème d'expropriation des riverains du tracé du projet. Le décret d'utilité publique n'a été publié qu'à la fin de 2011 alors que les travaux de génie civil avaient démarré en 2009. La commune de Bab El Oued (Alger) sera dotée d'une seconde ligne de téléphérique devant la relier à Zghara sur une distance de 2 km, a indiqué M. Hadbi, qui était l'invité du forum du journal DK News, ajoutant que ce marché vient d'être attribué. D'autres lignes de téléphériques seront réalisées ou renouvelées dans les wilayas de Constantine, Ain Témouchent, Bejaia, Oran et Tizi Ouzou.

Il s'agit des télécabines Gare routière-Bekira (Constantine, 3,1 km) et Kerkrak-Dakki (Constantine, 2,5 km), Zone industrielle-centre-ville-Béni Khaled à Béni-Saf (Ain Témouchent, 7,2 km), Lakhdem-Gouraya (Bejaia, 2 km), Magenta-Santa cruz (Oran), Bouhounou-Sidi Belloua (Tizi Ouzou). M. Hadbi a rappelé, par ailleurs, qu'une société mixte chargée de la gestion des téléphériques à l'échelle nationale sera créée prochainement.

La future société sera détenue par l'EMA, l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) et un partenaire étranger, dont le nom et la nationalité n'ont pas été communiqués. Elle sera chargée de l'exploitation et de la maintenance des téléphériques, des tâches actuellement confiées à des entreprises locales de transport urbain dépourvues de l'expérience suffisante dans ce domaine, selon le P-DG de l'EMA. Elle devra également prendre en charge les études, la réalisation et l'assemblage des futurs téléphériques par la création d'une unité d'assemblage de télécabines. Le réseau national de téléphériques se compose actuellement de dix unités réparties entre les villes d'Alger, Constantine, Blida, Tlemcen, Skikda et Annaba.

Évoquant le transport par métro dans la wilaya d'Alger, M. Hadbi a affirmé que les usagers pourront d'ici cinq mois émettre et recevoir des appels sur leurs téléphones mobiles après le démarrage cette semaine des travaux d'installation des équipements nécessaires par les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis ATM, Djezzy et Nedjma-Ooredoo). En outre, toutes les nouvelles extensions du métro d'Alger seront dotées d'ascenseurs afin de permettre un accès facile des handicapés, a-t-il encore indiqué.

Pour le métro d'Oran (19 km), les études de faisabilité sont terminées et les appels d'offres pour choisir l'entreprise réalisatrice seront lancés avant fin 2014, a-t-il ajouté.

APS

Le bout du tunnel

«Le transport guidé à Alger» thème de la conférence-débat animée par M. Hadbi Omar, président-directeur général du Métro d'Alger au Forum de DK News dont il était l'invité.



Ph. : M. Nait Kaci

Said Abjaoui

Les compétences du P-DG lui ont fait valoir d'élargir ses attributions à la conduite du programme national d'une mise en œuvre du transport guidé en Algérie. Œuvre grandiose qui rend compte des ambitions pour l'Algérie contenues dans le programme présidentiel et dans le programme d'action du gouvernement.

Ce programme exposé par le P-DG du métro rend compte de la vision globale de l'Etat dans une perspective d'avenir de moyen et long termes. Il s'agit à la fois d'améliorer le confort des passagers, de soulager les automobilistes des hantises des embouteillages, d'inscrire l'Algérie, ses villes maritimes dans une stratégie de tourisme et de développement sur le pourtour méditerranéen.

N'oublions pas que la façade maritime de l'Algérie est de 1 200 km et qu'elle constitue juste une frontière liquide avec l'Europe. Ce projet national de développement de transport guidé est complémentaire du développement de l'autoroute Est-Ouest de développement sur les grandes lignes des autorails de grande vitesse.

Heureuses rencontres entre le métro, le tramway, le téléphérique, auxquels on pourrait ajouter la gare maritime Alger - Ain Benhâ - et pourquoi pas les gares routières et ferroviaires. La circulation à Alger est une vérité

ble hantise pour les automobilistes alors que l'introduction du métro, du tramway et du téléphérique (soit le transport dit guidé) est appelé à décongestionner Alger. On rêve du temps où il y aura pratiquement zéro encombrement dans nos grandes villes.

Nous voulons tous avoir une idée sur ce qui nous attend demain en terme de circulation dans Alger et même dans les autres villes tant celles dont les projets ont avancé que celles dont les études de faisabilité vont être entamées (citons le téléphérique de Bejaïa qui va concerner Gouraya).

Les infrastructures. Nous voulons tous qu'Alger ainsi que d'autres villes se mettent à hauteur des ambitions que les pouvoirs publics veulent pour ces villes. Les ambitions sont celles que peuvent et que doivent avoir les autorités pour que nos villes soient à hauteur de la concurrence sur le pourtour de la Méditerranée.

Il est évident qu'à cet horizon, l'admissibilité de nos villes à entrer dans un vaste réseau méditerranéen est d'abord à tester sur les réseaux de transport dans leur capacité à faire évier aux touristes étrangers les désagréments d'un système de transport inconfortable. Pas seulement aux touristes, mais également aux investisseurs nationaux et étrangers.

La maîtrise des processus de construction en sous-sol devient progressivement réelle, ceci sur le plan de la technologie alors que le manage-

ment des projets est devenu un acquis, une réalité en partenariat avec des entreprises auxquelles sont confiés la conception des projets et la gestion, la mise en route puis le fonctionnement.

Le téléphérique vers Chevahley est souhaité ardemment par les usagers depuis les années 70, et il faut bien le dire, personne ne croyait à sa mise en œuvre. Le téléphérique qui grimpe vers Gouraya est toujours resté du domaine des souhaits. Les Béjaouis attendent avec impatience sa programmation.

Toutes les grandes villes Oran, Constantine, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Batna attendent la «nouvelle» révolution des transports. Depuis la mise en service du métro, du tramway, de la liaison maritime amirauté Ain Benian, il a été enregistré le nombre de 40 millions de passagers.

Une question a été posée sur la disponibilité des sanitaires. Est-ce possible d'en équiper le métro ? Même question pour les locaux commerciaux. Lorsque toutes les trois minutes, il y a une rame de métro qui passe, les usagers n'ont pas vocation à «durer» sur les quais.

Terminons par quelques informations. Le prix du ticket est subventionné par l'Etat, la police du métro sera mise en place, le bureau de sécurité des transferts est créé par la Dgns dans la direction de la sécurité publique.

S. A.

Alger en 2025

«Une œuvre populaire et sociale»

La question des transports urbains est sans doute l'une des plus épineuses qui soit : l'extension du tissu urbain, la diversité des populations qui l'occupent, l'existence, importante ou non, de l'ancien substrat parfois fermé sur lui-même, sans possibilité d'y ouvrir des routes carrossables, la vétusté de ce patrimoine architectural et sa fragilité sont autant de paramètres auxquels il faut ajouter les contraintes liées au relief.

Une ville comme Alger se divise en «villes du haut» et celle «du bas» : les agglomérations des collines qui dominent le front de mer qui s'étire en suivant les contours de la baie.

Les demandes sociales ont dominé l'urbanisation de la capitale : écoles, collèges, lycées, universités, services de santé de proximité, polycliniques, CHU, administrations locales et de wilaya, ministères et institutions diverses, stades et autres sites de loisirs sont concentrés sur une mince partie du territoire.

De 1962 à 2014, la capitale a plus que multiplié par 10 le nombre de ses occupants permanents auxquels il faut ajouter les afflux quotidiens d'au moins deux millions de personnes.

Le réseau routier est saturé, les rues sont étroites, la circulation est difficile, le nombre de véhicules qui l'utilisent est évalué à un million et demi chaque jour.

Les transports collectifs urbains sont la réponse adéquate à la demande des centaines de milliers de jeunes scolarisés, de travailleurs obligés de se déplacer pour rejoindre leur lieu de travail, etc.

Les bus et minibus ont tant bien que mal répondu aux attentes, il s'agissait depuis l'Indépendance d'anticiper la demande et de maîtriser l'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, force est de recon-



naître que le problème est pris à bras le corps. La politique des transports d'un pays est un indicateur important dans la mesure de son développement : les moyens de transport ayant révolutionné la vie et les rapports sur

terre. Alger et ses environs sont un chantier ouvert sur le percement d'un tunnel du métro, l'assemblage de câbles des téléphériques, la pose de rails du tramway.

O. L.

► ► A Retenir ► ► A Retenir ► ► A Retenir ► ► A Retenir

TRAMWAY

La ligne reliant Bordj El-Kiffan à Dergana sur près de 7 km sera mise en service en 2014 ou au début de 2015 à cause de retards : mise en place de 3 stations entre Bordj El-Kiffan et Dergana

Les retards sont dus à plusieurs facteurs dont les problèmes d'expropriation, les entraves liées aux travaux de transport des équipements routiers et l'opération de transfert des différents réseaux souterrains.

*Nouvelles extensions

Vers Dely Ibrahim, à partir de la rue des Fusillés : l'étude de faisabilité pour la réalisation de cette ligne a été finalisée, en attendant le parachèvement des autres procédures administratives et juridiques pour le lancement des travaux.

*Emplois créés

210 agents, soit 40 de plus que l'effectif actuel.

*Matériel roulant

26 locomotives sont en service

*Trafic

50 000 à 75 000 voyageurs sont transportés quotidiennement. Ce nombre peut atteindre les 100 000 voyageurs par jour.

Le nombre d'usagers du tramway s'élève à près de 1,8 million/mois. (source Setram)

METRO

*Trois (3) extensions de la ligne 1 de métro d'Alger sont en construction. : Hai El Badr – El Harrach. Elle fait 4 km et a quatre stations. Pour cette extension, les travaux en génie civil sont terminés depuis deux ans.

*La seconde ligne Hai El Badr- Aïn Naâdja s'étale sur 3,6 km avec trois stations.

Stations et CULTURE

La station Place des martyrs sera en même temps une station musée qui ressemblera à la station du musée du Louvre à Paris. Pour pouvoir réaliser cette station musée, nous collaborons avec le ministère de la Culture depuis plus de trois

ans. Dans cette station, les travaux de génie civil ont bien avancé.

*Fin des travaux d'ici décembre 2014.

*Appels d'offre pour la mise en place du système d'exploitation vont être lancés au mois de septembre.

MISE EN SERVICE

Nous avons trois horizons de mise en service du tronçon

*Hai El Badr – El Harrach au premier trimestre 2015

*Hai El Badr – Aïn Naâdja en 2017

Hai El Badr – Place des Martyrs, au premier trimestre 2017.

*Hai El Badr – El Harrach traverse des quartiers populaires comme Bachdjahar, Bourouba et El Harrach-centre et qui a la particularité d'avoir une liaison avec la gare ferroviaire d'El Harrach.

*La station Ali Boumendjel va desservir les rues Ben Mhidi, Debbih Cherif, celle de la mosquée Ben Badis, et «nous avons rajouté une dernière station qui est celle du Square Port Said juste à côté du Théâtre national d'Alger. »

*Liaison El Harrach centre – Bab Ezzouar – Aéroport, la ligne fera 9,4 km avec 8 stations. C'est une extension très importante.

Le cœur du pôle universitaire de Belfort, l'institut agronomique, l'école polytechnique, l'école d'architecture, les quartiers de Beaulieu, la zone d'Oued Smar. UST Bab Ezzouar, la cité 5-Juillet qui sera en liaison direct avec le tramway, ainsi qu'une station au nouveau quartier Aadl de Bab Ezzouar, une autre station au centre commercial de Bab Ezzouar et le terminus sera une liaison directe avec l'aéroport d'Alger

*Début des travaux au dernier trimestre 2014.

*Autre extension prévue : Aïn Naâdja – Baraki de 6 km et 6 stations. Il y aura une station au niveau du Boulevard Mohammed Boudiaf d'Aïn Naâdja et une autre au niveau de la halte Sntf d'Aïn Naâdja. Cette exten-

sion a également été confiée à Cosider.

Projets neufs

*Place des Martyrs – Bab El oued – Chevally. Avec des stations à Triplet, les Trois-Horloges, au Théâtre de Verdure, de la Place Kennedy à El Biar, et de la nouvelle faculté de médecine et au Château Neuf. Les études du projet sont pratiquement terminées et les cahiers de charges sont prêts pour lancer les appels d'offres.

*Deuxième axe : Chevally – Dely Ibrahim – Chéraga – Ouled Fayet – El Achour et Draria. En cours d'étude résultats en 2015.

La Mitidja par le rail

Instructions du ministre des Transports pour faire des études de faisabilité afin d'essayer de prolonger la ligne du métro de l'aéroport d'Alger vers les villes de Dar El Beida, Rouiba et Réghaïa.

*Des études de faisabilité pour continuer la ligne de Baraki à Sidi Moussa et L'Arba ont été demandées

TELEPHERIQUES

*Le téléphérique de Bouzaréah va de Triplet vers Bouzaréah. Il fait 2,5 km, 55 cabines, prévues pour transporter 2 400 passagers par heure 10mn. Le DG, Omar Hadbi est également chargé des projets sur tout le territoire national ; des directions régionales sont mises en place et œuvrent de concert avec les entreprises de réalisation, les autorités et les autres partenaires sociaux.

*Mise en service des téléphériques de Constantine, Tlemcen et Skikda et rénovation des trois téléphériques situés dans la capitale, en plus de ceux d'Annaba et Blida.

*Mise en service le téléphérique d'Oued Koraïche – Beau Fraisier – Bouzareah

Il y a une nouvelle ligne de téléphérique qui va de Bab El Oued à Zghara. Il y a, également, deux téléphériques à Constantine, un à Béjaïa et un Beni Saf.

Le téléphérique d'Oran sera rénové. Tous ces projets sont programmés et les marchés viennent d'être attribués.

O. L.



TRAFFIC DE FAUX BILLETS A TIZI-OUZOU Le faussaire arrêté fabriquait des billets de 2000 DA

Un dangereux faussaire vient d'être arrêté par les enquêteurs de la brigade économique et financière de la police. Il s'apprêtait à écouter son produit fabriqué dans son atelier le marché avec une astuce invraisemblable. Âgé de 41 ans, le faussaire a été arrêté en possession d'une importante quantité de faux billets de 2000 dinars. Les policiers ont également trouvé en sa possession du papier en forme de coupures de billets de banque et des produits utilisés dans l'opération de contrefaçon.

Le même communiqué précise que le faussaire en question a trouvé comme astuce pour écouter ses billets par voie de paiement en liquide des frais de travaux de bâtiment qu'un sous-traitant lui avait réalisés.

Présenté au parquet de Tizi-Ouzou, pour contrefaçon et trafic de billets de banque et escroquerie, le prévenu a été mis en détention préventive en attendant sa comparution devant le juge près le tribunal de Tizi-Ouzou.

K.N.A

PROTECTION CIVILE 1913 interventions en 48h

Durant la période du 09 au 10 septembre 2014 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la protection civile ont enregistré 1913 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité ... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 08 les plus mortelles ayant causé le décès à 09 personnes sur les lieux d'accidents et 05 autres blessés, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'el Oued avec 02 personnes décédées et 01 autre blessé, suite une collision entre un véhicule léger et un camion, survenu sur la RNN 48 commune de Reguiba.

En outre, les agents de la Protection Civile ont procédé à l'extinction de 18 incendies de forêts et 03 incendies de Maquis avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 76,5 hectares de forêts et 51,5 hectares de Maquis ainsi que 07 incendies de récolte avec des dégâts estimés 6700 bottes de foin et 755 arbres fruitiers brûlés.

Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya d'el Oued sont intervenus pour l'évacuation vers l'hôpital local, 04 personnes décédées (01 femme et 03 enfants) et 02 autres blessées suite à l'effondrement d'une chambre d'une habitation précaire, située au village Zekam commune Hassani Abdelkrim.

SETIF : Les économies du secteur de l'éducation protestent

Quelques dizaines de fonctionnaires des services économiques des établissements scolaires ont organisé, hier, un sit-in devant le siège de la Direction de l'éducation nationale de la wilaya de Sétif afin de présenter une série de revendications, notamment la mise à jour du décret ministériel 829 daté du 13 novembre 1991, portant sur les attributions des fonctionnaires des services économiques, la révision des échelons des salaires ainsi que sur les promotions.

Azzedine Tiouri

Selon l'un des porte-paroles des protestataires, cette manifestation a été organisée par la commission de wilaya des fonctionnaires des services économiques, sous l'égide du syndicat de l'union nationale des travailleurs de l'éducation, qui a déjà eu par le passé à mettre sur pied de tels sit-in pour informer, communiquer et présenter les revendications jugées légitimes comportant plusieurs points, dont le plus important est la prime pédagogique dont bénéficient tous les autres corps de l'éducation estimée à 40% du salaire de base.

Il y a aussi la prime d'encadrement et de responsabilité que l'économie dans un établissement scolaire doit assumer et qu'elle doit être rajoutée à son salaire avec celle de la trésorerie que les économies perçoivent dans d'autres secteurs des finances. Parmi leurs revendications, on a relevé celle où ils demandent d'être déchargés de la distribution des manuels scolaires qu'ils font bénévolement. Quant au volet se rapportant à la promotion, la même source indique que la plupart des fonctionnaires des services économiques stagnent toujours dans les mêmes grades et les mêmes postes.

Il est demandé aussi de réduire le nombre d'années pour la promotion du grade d'économie à celui d'économie en chef de 7 à 5 années, comme il est appliqué dans tous les autres corps pédagogiques de l'éducation. Revenant sur le décret cité plus haut, notre interlocu-



teur a tenu à préciser toute son importance dans la profession pour les fonctionnaires des services économiques et la nécessité de le mettre à jour pour le rendre conforme à l'évolution de la société en particulier et du secteur de l'éducation en général.

Il est à signaler qu'une délégation déposée par les protestataires a été reçue par un représentant de la Direction de l'éducation de la wilaya de Sétif qui lui ont remis une copie de leur déclaration

A.T.

Revendications des policiers retraités de la wilaya d'Aïn Defla

Salim Ben

Plus de 100 policiers retraités de la wilaya d'Aïn Defla, se sont réunis au cours de la semaine passée au niveau du leur siège à Khemis Miliana, afin de réclamer des droits et des prises en charge de leurs revendications sociales, dans un communiqué qui nous a été adressé à notre bureau.

Effectivement, suite à la grogne qui agitait les adhérents de la wilaya d'Aïn Defla, à cause de l'écho qu'a provoqué l'événement de Taref, le bureau de la wilaya d'Aïn Defla a provoqué une réunion avec les adhérents, à laquelle ont assisté 112 re-



traités, sous le thème, «Enregistrement des revendications». Parmi les grands points qui ont été soulevés lors de cette réunion, on cite la revalorisation des pensions avec les salaires, car se-

lon le communiqué du bureau de wilaya « Il faut libérer le point indiciaire de la caisse de retraite et l'aligner avec le point indiciaire de la fonction publique ce qui équivaut à une ségrégation

entre Algériens en activité et ceux en retraite». Ils insistent aussi sur une retenue sur l'IRG, désistement des logements occupés par les retraités, une prise en charge médicale, une insertion sociale, ainsi qu'une prime de la décentième noire, une prime de départ à la retraite, ouverture d'une pharmacie au niveau local, et des offres pour le pèlerinage. Les retraités de la police de la wilaya d'Aïn Defla critiquent les retards flagrants dans les versements des pensions lors du départ à la retraite qui durent jusqu'à 4 à 5 mois, selon le communiqué. Pour rappel, ce bureau des policiers retraités est très actif dans la wilaya.

Bordj Bou Arréridj : Arrestation de l'escroc des bureaux de poste

- Exploitant un appel des employés de l'agence postale Essaâda, à Bordj Bou Arréridj, à la sureté de la ville, à l'encontre d'un individu inconnu qui, selon la victime, s'est présenté comme le détenteur d'un compte CCP et qui voulait retirer de l'argent à l'aide d'une carte d'identité photocopie et un chèque secours.
- La vigilance de l'agent a permis aux policiers de neutraliser cet individu qui a déjà commis plusieurs escroqueries du genre.
- Le jeune homme répondant aux initiales de G.R., âgé de 26 ans originaire d'Aïn Beida dans la wilaya d'Oum Bouaghi n'est pas à sa première opération. Selon les policiers le préjudice de ses escroqueries est de 50 millions de centimes.
- Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou Arréridj, l'individu a été placé sous mandat de dépôt.

M.B.

AIN TEMOUCHE NT :

7 nouvelles spécialités pour la rentrée de septembre 2014

La rentrée de septembre 2014 de la formation professionnelle sera marquée par l'introduction de pas moins de sept (07) nouvelles spécialités au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris mercredi auprès du chef de service formation à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.



Ces spécialités ouvertes pour répondre à des besoins urgents du marché et de jeunes en quête de formation aboutissant à des postes d'emplois concernant une dizaine d'établissements de formation de la wilaya qui disposeront de 190 postes de formation supplémentaires, a indiqué M. Kadour Mouffok Zennagui en marge de portes ouvertes sur le secteur. Il s'agit de formation en plomberie sanitaire (six mois), en coiffure hommes, en tourisme agences de voyage, en montage et entretien d'équipements de froid et climatisation, de magasiniers, de pépiniéristes et d'aides électriques.

La majorité de ces postes de formation très demandés est pour les détenteurs d'un niveau de 4e année moyenne, a-t-

on ajouté. Ces 190 postes de formation professionnelle font partie des 4 727 postes tous modes de formation compris (résidentielle, cours du soir, apprentissage et femmes au foyer...), prévus par la direction au titre de la prochaine rentrée qui fait l'objet d'intenses préparatifs pour son bon déroulement.

Les directions de l'éducation et de la formation ont déjà organisé des activités en commun pour tenir informés les jeunes des possibilités de formation offertes, à l'instar de journées portes ouvertes sur le secteur et l'ouverture de bureaux d'information au niveau des CEM et lycées.

Outre la mise en relief de ces nouvelles spécialités, les portes ouvertes, abritées par l'institut et les centre de formation

de la wilaya, signalent que les 4 727 postes de formation ouverts se répartissent entre 1 865 places en formation résidentielle (70 sections), 1 042 postes d'apprentissage, 570 en système de cours du soir (22 sections), 935 postes au profit des femmes au foyer (35 sections) et 315 postes de formation avec 13 sections au niveau des établissements pénitentiers.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a bénéficié, cette année dans la wilaya, d'une enveloppe financière de 127 millions DA qui sera consacrée à la réévaluation des projets de réalisation d'instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle à Beni Saf et Ain Témouchent, a encore indiqué le chef de service formation.

ILLIZI

Réception prochaine de nouvelles structures de la Protection civile



Plusieurs nouvelles structures relevant de la protection civile seront prochainement opérationnelles à travers le territoire de la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris mercredi auprès des responsables du secteur.

Il s'agit d'une unité d'intervention retenue pour la commune frontalière de Debab, qui sera réceptionnée au cours du premier trimestre de 2015, a précisé le directeur de la protection civile de Ilizzi le commandant Abdelfattah Guessoum.

Ce projet retenu dans le cadre du l'actuel programme de soutien à la croissance économique (PSCE-2014), dont le bâti principal de cette future struc-

ture est déjà réalisé, en attendant l'achèvement des travaux de l'aménagement extérieur, a-t-il ajouté.

Ces projets concernent également une structure pédagogique en cours de réalisation au niveau de l'unité centrale au chef-lieu de wilaya, en vue d'améliorer les compétences et la préparation des agents, a-t-il souligné.

Deux unités secondaires dans les communes de Djane, et In-Aména vont bénéficier de nouvelles équipements d'intervention, selon le même responsable.

M. Guessoum a fait savoir que le programme destiné à renforcer les structures de la protection civile comprend aussi la réalisation d'un poste-avancé dans le quartier Tin-Khatma à

Djanet, un projet inscrit au titre du même plan Trois (3) autres postes similaires sont projetés à travers la localité frontalière Tarat, ainsi que Bordj Si-El-Haouas, et un autre au niveau de la localité de Hassi Belagbour (commune de Bordj Omar Dris) sur la RN-3, selon la même source.

Ces futures structures devront renforcer les opérations d'intervention et également la création de postes d'emploi, le rapprochement des installations de la Protection civile du citoyen notamment au niveau des localités lointaines et également la création de postes d'emploi.

91 morts et 1084 blessés en une semaine

Quatre-vingt onze (91) personnes sont mortes et 1084 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 2 au 8 septembre sur l'ensemble du territoire national, indique mercredi un bilan de la Gendarmerie nationale.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 22 accidents, suivie d'Oran (21) et Bouïra (19), précise la même source.

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, les mauvaises manœuvres, le non respect de la distance de sécurité et le manque de vigilance des piétons, sont les principales causes des accidents, rappelle la Gendarmerie nationale.



9 morts et 5 blessés dans des accidents de voiture en trois jours

Neuf personnes ont trouvé la mort et 5 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenues durant la période du 9 au 10 septembre en cours à travers le territoire national, a indiqué mercredi la direction générale de la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Oued avec 2 personnes décédées et une autre blessée suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenu sur la RN 48 de la commune de Réghaïa.

Par ailleurs, 4 personnes (1 femme et 3 enfants) ont été tuées et 2 autres blessées suite à l'effondrement d'une chambre d'une habitation précaire sise au village Zekam commune Hassani Abdelkrim.

APS

GHARDAÏA

Une production de près de 560 000 quintaux de dattes attendue

Une récolte de près de 560 000 quintaux de dattes toutes variétés confondues est attendue dans la wilaya de Ghardaïa au titre de la campagne de cueillette de cette saison agricole, ont indiqué mercredi les responsables de la direction des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle concerne une récolte de plus de 210.000 quintaux de Deglet Nour avec un rendement moyen de 48 qx/ha et 350.000 quintaux de Ghars et autres variétés de dattes avec un rendement moyen de 46 qx/ha, a précisé le chef de la cellule du plan de développement agricole à la DSA, M. Khaled Djebrit.

La direction de l'agriculture prévoit cette saison une hausse de la production de dattes comparativement à 2013 qui avait été autour de 540.000 qx, si toutes les conditions climatiques restent favorables, a souligné le même responsable.

Cette augmentation de la production prévue pour la campagne de cueillette qui sera lancée mi-septembre courant, se justifie par l'accroissement du potentiel Phénicicole productif de la wilaya passant de 695 000 palmiers en 2002 à 1 246 500 palmiers productifs en 2014, à la faveur de différents programmes de développement agricoles initiés par les pouvoirs publics et qui commence à donner ses fruits, a-t-on ajouté.

Les services agricoles justifient également cette prévision à la hausse par le suivi phytosanitaire et le traitement préventif contre les différentes maladies et parasites, qui touchent le palmier en particulier le Boufaroua et le myelois, effectué depuis juin dernier.

A cet effet, quelques 355 000 palmiers productifs des palmeraies de la wilaya ont été traités depuis le mois de juin éculé par les services de la station de l'Institut National de Protection des Végétaux (Inpv) de Ghardaïa, en sous-traitant avec les micros entreprises locales et les agriculteurs.

Considérée comme l'une des plus importantes zones productrices de dattes en Algérie avec 1 300 000 plants de palmiers dont 1 103 260 productifs, la wilaya de Ghardaïa espère réaliser cette saison une bonne récolte de dattes.

«L'absence d'une organisation de producteurs de datte dans cette wilaya engendrera inéuctablement des problèmes pour l'écoulement et la commercialisation de la production Phénicicole», a estimé un agriculteur de Ghardaïa.

CHINE

Naufrage d'un bateau : 9 personnes disparues

Neuf personnes sont portées disparues après le naufrage de leur bateau mardi au large près de la ville Zhuhai dans la province méridionale du Guangdong, rapporte les agences de presse citant les secouristes.

Le directeur ad-

joint du bureau des affaires maritimes de Zhuhai, Wang Shiyun, a confirmé que neuf personnes se trouvaient à bord du bateau battant pavillon hongkongais au moment du naufrage. Ils tentaient de rejoindre illégalement Zhuhai depuis

Macao et un seul homme a été sauvé par un pêcheur alors qu'il dérivait sur un baril vide.

Les navires de secours ont retrouvé le bateau et l'ont tiré vers la côte, mais aucune trace des survivants n'a été détectée, a indiqué M. Wang.

JAPON

L'autorité japonaise donne son feu vert technique pour la relance de deux réacteurs

L'autorité japonaise de régulation nucléaire a validé mercredi pour la première fois la sûreté de deux réacteurs atomiques de l'ouest du Japon, donnant ainsi son feu vert technique pour leur relance, qui exige néanmoins encore le passage de plusieurs obstacles.

Lors d'une réunion régulière des membres de cette instance indépendante, la dernière version d'un rapport de certification des réacteurs Sendai 1 et 2 (situés dans le sud-ouest) a été examinée, après la prise en compte de commentaires pu-

blics. Il a fallu près de 14 mois pour que le régulateur passe en revue l'état de ces deux tranches afin de se prononcer sur leur sûreté. Tous les réacteurs du Japon (48 sans compter les six saccagés de Fukushima Daiichi) sont actuellement stoppés, et ce depuis près d'un an.

Les procédures, longues et fastidieuses, de certification ont été rendues nécessaires par l'entrée en vigueur mi-juillet 2013 de nouvelles normes durées après l'accident de Fukushima en mars 2011.

INDONÉSIE

Séisme de magnitude de 6,5 dans le centre du pays

Un séisme de magnitude 6,5 s'est produit mardi dans le centre de l'Indonésie, a indiqué l'Institut américain de géophysique (Usgs).

Aucune alerte au tsunami n'a été lancée par les autorités indonésiennes. La secousse a eu lieu en mer à 02h46 GMT sur une profondeur de 20 km, à 122 km au sud-est de la ville de Modayag, précise l'Usgs. Le tremblement de terre a été ressenti dans la partie nord de l'île de Sulawesi, a indiqué de son côté le chef de l'Agence indonésienne de météorologie, climatologie et géophysique, Mochamad Riyadi.

L'Indonésie se trouve sur «la ceinture de feu du Pacifique», une zone où des plaques tectoniques se heurtent, ce qui provoque une activité sismique et volcanique fréquente.

**EBOLA**
Guérison de l'unique cas identifié au Sénégal

Le ministère sénégalais de la Santé a annoncé mercredi que le jeune Guinéen qui avait introduit au Sénégal l'unique cas confirmé de virus Ebola est guéri. «Nous avons effectué des examens de contrôle à deux reprises. Il (le malade) n'a plus le virus. Il est guéri», a déclaré à la presse le docteur Pape Amadou Diack, directeur de la santé au ministère éponyme, cité par l'AFP.

«C'était un cas important au Sénégal. Nous l'avons pris en charge et Dieu merci, nous avons ce résultat», a poursuivi M. Diack. Le jeune Guinéen, étudiant à Conakry, était soigné à l'hôpital Fann de Dakar.

Après plusieurs fausses alertes, le Sénégal était devenu fin août le cinquième pays touché par l'épidémie de fièvre hémorragique en Afrique de l'Ouest, avec la découverte du cas de cet étudiant guinéen entré dans le pays juste avant la fermeture des frontières avec la Guinée le 21 août.

Le jeune homme avait échappé à la surveillance des autorités sanitaires guinéennes, qui avaient ensuite alerté le Sénégal, selon Dakar. Soixante-sept personnes ayant été en contact avec le malade «bénéficiant d'un suivi quotidien» à Dakar, toujours selon le ministère. Deux cas suspects se sont finalement révélés négatifs, a par ailleurs précisé le ministère mardi soir.

Le Sénégal avait annoncé lundi la prochaine ouverture d'un «corridor humanitaire» pour permettre l'accès des organisations internationales aux pays touchés par Ebola, interrompu à partir de son territoire depuis la fermeture de ses frontières le 21 août. La malade d'Ebola est partie de Guinée en début d'année avant d'atteindre la Sierra Leone, le Liberia et le Nigeria.

APS

ONU - USA

Ban Ki-moon et Obama s'accordent sur le besoin de lutter contre l'Ebola

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et le président américain Barack Obama, ont souligné la nécessité de l'intensification des efforts au niveau international pour combattre l'épidémie de l'Ebola, a indiqué mardi le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

M. Ban a informé le Président américain de son intention de convier une réunion de haut niveau, en marge de l'Assemblée générale de l'Onu, pour exhorter

les gouvernements, des ONG, du secteur privé et des institutions académiques en vue d'une réponse adéquate à l'Ebola, a indiqué le porte-parole.

L'épidémie a jusqu'à présent fait 2.288 victimes notamment au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone, dont la moitié ont péri dans les trois dernières semaines, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

RD CONGO

Ouverture de deux centres de prise en charge d'Ebola en RD Congo

et à Boende, une ville de la région située à 800 km au nord-est de Kinshasa, explique l'ONG dans un communiqué.

Le centre de Lokolia, qui dispose de 40 lits, accueille six patients, et celui de Boende, qui compte dix lits, soigne deux malades.

«Pour l'instant, on a deux patients qui vont mieux, on pense qu'ils entrent dans la

phase de convalescence. C'est une lueur d'espoir pour les équipes et la communauté», explique le Dr Papys Lame, de MSF, cité dans le texte. Mardi soir, le ministre de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi, a indiqué que l'épidémie qui s'est déclarée le 11 août a fait 35 morts, contre 32 annoncés lors du bilan donné le week-end dernier.

ALLEMAGNE

Importante explosion dans une usine dans au nord de l'Allemagne

Une importante explosion s'est produite mardi soir dans une usine de produits chimiques près de Brême dans le nord de l'Allemagne, a indiqué un porte-parole des pompiers, qui n'était pas en mesure de dire s'il y avait des victimes.

Selon un porte-parole de la police locale, interrogé par le journal Bild, «un employé de l'usine est porté disparu» et un blessé serait en cours d'évacuation d'un bâtiment annexe.

«Les maisons alentour ont été pour certaines gravement endommagées», a affirmé ce porte-parole, Marcus Neumann, au site internet de Bild. L'explosion a été entendue sur plusieurs kilomètres et «plusieurs bâtiments» de l'usine sont manifestement en feu, a précisé le porte-parole des pompiers. Selon le site internet de Bild, un bâtiment s'est effondré et quelque 300 pompiers et 60 policiers ont été mobilisés.

ÉQUATEUR

Saisie de 1,6 tonne de cocaïne

La police équatorienne a saisi 1,6 tonne de cocaïne et arrêté 11 personnes lors d'une opération dans le port d'Esmeraldas (nord), près de la frontière avec la Colombie, ont annoncé les autorités mardi. Au cours de l'opération «Engrenage», 11 personnes, dont neuf Équatoriens et deux Colombiens, ont été arrêtées, a affirmé le vice-ministre équatorien de

l'Intérieur, Javier Córdova, lors d'une conférence de presse.

La drogue était dissimulée dans des paquets et devait être acheminée en Amérique centrale par des bateaux rapides, a-t-il ajouté. Depuis le début de l'année, la police équatorienne a saisi 42 tonnes de cocaïne. En 2013, les autorités en avaient saisi au total 58 tonnes.

EGYPTE

Trois policiers égyptiens seront jugés pour s'être amusés avec un cadavre

Trois policiers seront jugés en Egypte pour s'être filmés en train de s'amuser avec un cadavre, après la large diffusion sur les réseaux sociaux de la vidéo, a indiqué mardi l'agence de presse of-

ficielle Mena. La vidéo montre les accusés en train de se prendre en photo avec le mort, allongé sur un lit d'hôpital, le visage tuméfié et le corps couvert de sang. Et l'un des accusés place une ciga-

DU 12 AU 19 SEPTEMBRE AU TNA

19 pays au 6^e Festival culturel international de musique symphonique

Le 6^e Festival culturel international de musique symphonique, prévu du 12 au 19 septembre au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi d'Alger, verra la participation de diverses formations classiques originaires de 19 pays, a annoncé mardi le commissariat du festival.

Une douzaine de concerts sont au programme de ce festival qui met la Belgique à l'honneur, cette année, à travers la participation du Septet de l'Orchestre royal de chambre de Wallonie-Bruxelles, a indiqué M. Bouazzara Abdelkader, commissaire du festival. Cinq concerts donnés à Tizi-Ouzou, Sidi Bel Abbès, Oran et Tlemcen ajouteront une touche de dé-localisation régionale à ce festival algérien de naissance.

La soirée d'ouverture sera assurée vendredi par l'Orchestre symphonique national (OSN) avec les opéras les plus populaires de Giuseppe Verdi en première partie et la symphonie numéro six de Piotr Ilitch Tchaïkovski en seconde.

La soprano d'origine malgache, Catherine Manandaza, va y interpréter les extraits du compositeur italien déjà «adoré par les foules de son temps» comme l'a signalé mardi Amine Kouider, maestro de l'OSN.

Aux côtés de formations originaires d'Europe où la musique symphonique est née, tels que la Russie, l'Autriche, l'Ukraine, la France, l'Italie et la Tchéquie, le public pourra apprécier l'Orchestre symphonique chinois, un duo mexicain, un quatuor japonais ainsi que les Orchestres symphoniques de Tunisie, de Syrie et d'Egypte.

Au cours de la soirée de clôture, des musiciens issus des différents ensembles interpréteront un programme varié sous la direction des maestros Mats Rondin (Suède) et Amine Kouider.

Le Festival culturel international de musique symphonique opère à sa 6^e édition un retour au TNA après s'être déroulé sur l'esplanade du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria l'année précédente.

Lancé en 2009, cette manifestation est «le lieu privilégié pour l'échange, la symbiose et la paix entre les peuples», soulignent ses organisateurs.

Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national a été propulsé par le regetté maestro Abdewhalab Salim, disparu le 26 novembre 1999.

Composé actuellement de près de quatre-vingt musiciens, il a donné régulièrement des concerts sous la direction de maestro algérien et étrangers à Alger. Il œuvre également à la promotion de la musique symphonique, en multipliant les tournées régionales depuis sa création.



Le Prix du meilleur espoir illustre l'importance de la formation

La récompense obtenue par la jeune comédienne Amina Belhocine au Festival national du théâtre professionnel (Fntp) d'Alger constitue «un indicateur majeur de l'importance de la formation dans le domaine du 4^e Art», a indiqué mardi le directeur du Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran (TRO).

«La formation est à même de consolider la vocation des jeunes talents, à l'instar de Amina Belhocine qui a reçu lundi soir le prix du meilleur espoir, décerné par le jury du Fntp pour la qualité de sa prestation dans la nouvelle production du TRO intitulée «Nouar Essebar» où elle campe le personnage de «gouala» (narratrice).

La générale de cette nouvelle production du TRO a été donnée, pour rappel, le 21 juin dernier au TRO, avant d'être sélectionnée parmi les œuvres en compétition dans le cadre de la 6^e édition du Fntp à Alger.

«La distinction matérialise les efforts de la jeune artiste et impulse

une nouvelle dynamique aux engagements du TRO à la poursuite des programmes de formation qui ont déjà bénéficié à plusieurs dizaines de talents en herbe», a fait valoir M. Ghaouti.

Amina Belhocine a été «débusquée» il y'a quelques années à la faveur d'un casting au TRO pour une pièce pour enfants qui lui a permis ensuite de se produire sur les planches en jouant dans différentes œuvres, dont «Nouar Essebar» où elle campe le personnage de «gouala» (narratrice).

La générale de cette nouvelle production du TRO a été donnée, pour rappel, le 21 juin dernier au TRO, avant d'être sélectionnée parmi les œuvres en compétition dans le cadre de la 6^e édition du Fntp à Alger.

Écrite par Mohamed

El-Soussi, mise en scène par Fadéla Hachemoui et Moulay Meliani, «Nouar Essebar» a pour trame de fond une variété de thèmes chers au registre dramatique comme la cupidité, l'avidité pour le pouvoir, la corruption et l'infidélité. L'histoire se résume aux intrigues de palais autour d'un sultan impuissant en quête d'un traitement qui lui sera proposé un jour par un pauvre paysan.

Derrière cette solution présentée comme miraculeuse, se cache en fait le projet d'un grand complot à l'encontre du sultan, de sa famille et de son entourage.

La pièce est à nouveau à l'affiche du TRO avec trois représentations prévues les 10, 11 et 25 septembre pour le public désirant la découvrir ou la revoir.

9^e Fntp: Le jury s'abstient d'attribuer le grand prix du festival

Le prix du meilleur spectacle du 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) n'a pas été attribué suite à une décision unanime du jury, qui a estimé lundi soir que les spectacles présentés n'avaient «pas atteint le niveau requis».

Lors de la cérémonie de clôture du 9^e Fntp, le jury, présidé par Said Ben Selma, a décidé de ne pas attribuer de grand prix jugeant le travail présenté «inacceptable» de la part de théâtres régionaux «jouissant de tous les moyens financier et humain nécessaires», estimant que ces derniers ont abusé des «chorégraphies et d'artifices techniques» au détriment du «corps du travail théâtral» à savoir le jeu des comédiens et la mise en scène.

Par ailleurs, les membres du jury ont également recommandé au commissariat du festival et aux théâtres régionaux

l'organisation des «festivals locaux de présélection» et de respecter le règlement du festival qui stipule que la programmation doit être constituée de «nouveautés». Hormis le grand prix, le jury du 9^e Fntp a décidé d'attribuer le prix de la meilleure mise en scène à Hassen Boubrioua pour la pièce «El Madhbaha» produite par le théâtre régional de Skikda ainsi que celui du meilleur texte dramaturgique à Sofiane Aatia pour «Leilat Idâma» un spectacle monté par la coopérative «Canevas» de Bordj Bou Arréridj. Prenant part à la compétition avec «Leilat ghadhab» (nuit de colère), mise en scène par Djamel Merrir, le Théâtre régional de Batna s'est vu attribué le prix de la meilleure scénographie qui est revenu à Abderrahmane Zaaboubi, le prix du jury pour l'assistant metteur en scène Ryad Beroual ainsi que le prix de la meilleure interprétation masculine attribué à Samir Oudjiti. Le prix du meilleur rôle et du meilleur espoir masculin sont revenus respectivement à Hichem Guergueh du Théâtre régional d'Annaba et à Ali Namouss du Théâtre régional de Skikda. Les prix de l'interprétation féminine ont, quant à eux, été attribués à deux comédiennes du théâtre de Guelma : Nouara Berrah (meilleur second rôle) et Adila Soualem (meilleur interprétation féminine) pour leurs apparitions dans la pièce «El Kalima Thalita» (Le troisième mot) alors que le prix du meilleur espoir est revenu à Amina Belhocine du théâtre d'Oran.

Ouvert le 28 août, le 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) a pris fin lundi soir après douze jours de compétition qui auront vu défiler 17 troupes sur les planches du théâtre national Mahieddine Bachtarzi.

FESTIVAL PRIMÉ DE L'INCHAD À BOUSAÂDA La palme à la troupe Nour Mitidja de Boufarik

La troupe Nour Mitidja de Boufarik (Blida), a décroché le premier prix de la 5^e édition du festival culturel d'El Inchad qui a pris fin, mardi soir, à la salle des fêtes de la ville de Boussaâda (M'sila), a-t-on constaté.

Avec cette consécration, la troupe qui a reçu une récompense d'un montant de 300 000 DA, a assuré sa participation au festival international d'El Inchad prévu la fin de l'année en cours à Constantine, a indiqué mercredi à l'APS le commissaire du festival.

Le deuxième et le troisième prix sont revenus respectivement aux troupes d'Aïn El Melh et «Essafa» de la ville de Bousââda. La nécessité d'encourager les poètes et des artistes locaux pour la promotion de l'art d'El Inchad figure parmi les recommandations prodiguées par le jury de ce festival dirigé par le musicien Moati Kamel.

La cinquième édition du festival culturel d'El Inchad de Bousââda, ouvert au début de la semaine en cours, a drainé un large public, friand de ce genre de manifestations. Le festival a vu la participation de 18 troupes issues de 11 wilayas du centre du pays.

DIMANCHE AU FESTIVAL NATIONAL AÏSSAOUA DE MILA

17 troupes attendues de 13 wilayas

Pas moins de 17 troupes issues de 13 wilayas du pays, ainsi qu'une formation de Tunisie conduite par l'artiste Tawfik Daghmani, prendront part, dimanche prochain, à la 9^e édition du festival national culturel Aïssaoua de Mila.

Le commissaire de ce festival d'une semaine, Mohamed Bouchahla, a indiqué mercredi, dans une conférence de presse animée à la bibliothèque de la wilaya, que cette édition sera placée sous le slogan «l'art aïssaoua, des rythmes de toutes les régions». La manifestation donnera lieu à 21 représentations au cours de 7 soirées prévues à la maison de la culture, selon M. Bouchahla qui a précisé que cette édition du festival sera axée sur les genres musicaux de l'aïssaoua, au nombre de 12 modes, liés aux particularités musicales locales. Trois conférences illustrant le slogan du festival sont au programme, ainsi que des expositions de bijoux et d'habillement traditionnels, a ajouté le même responsable.

Le site de gravures rupestres «Bélier de Boualem» à El-Bayadh en instance d'être classé patrimoine culturel

Le site archéologique «Bélier de Boualem», une station de gravures rupestres dans la wilaya d'El-Bayadh, est en instance d'être classé patrimoine culturel national, selon un arrêté du ministère de la Culture paru au dernier Journal Officiel daté du 10 août.

Publié mardi, cet arrêté ministériel délimite la zone protégée et l'étendue (environ 14 000 ha) de la zone de classement de ce site «témoin de l'art pariétal saharien de la période néolithique» dans cette région à la limite des Hauts Plateaux et du nord-Sahara algérien. Le texte légalise définit également les «servitudes» et «des obligations» à la charge des occupants du site et de sa zone de protection (200 m autour du site), tels que fixés par le «plan de protection et de mise en valeur» du bien culturel. Un registre de doléances, tenu par la direction de la Culture de la wilaya d'El-Bayadh, est, par ailleurs, mis à la disposition des propriétaires de biens immobiliers situés dans la zone de protection du site pour une durée de deux mois, selon l'arrêté. Situé dans la commune de Boualem (sud-est), ce site de gravures rupestres a été découvert en 1898 par un géologue Flamand, lithographié sur le site officiel de la wilaya d'El-Bayadh. Cette scène de vie, dessinée par les premiers hommes ayant peuplé la région et dont la station de gravures tire son nom, représente un bétail d'une hauteur d'environ 1,50 mètre.

Les médicaments génériques, qu'est-ce que c'est ?

Même principe actif, même dosage, même mode d'administration : un médicament générique est un produit identique au médicament d'origine qui lui sert de modèle. Ou plutôt presque identique. Car certains composants dépourvus d'activité thérapeutique, appelés « excipients » et utilisés notamment pour donner sa forme ou son goût au médicament, peuvent varier entre le médicament d'origine et son générique.

De façon générale, l'un ou l'autre peut être utilisé indifféremment, avec une efficacité équivalente. C'est pourquoi la loi autorise les pharmaciens à remplacer les médicaments prescrits par leurs équivalents génériques : c'est ce qu'on appelle le droit de substitution.

Le principal avantage des génériques est économique : en règle générale, ils sont moins chers que les médicaments de marque et sont donc susceptibles de faire réaliser de substantielles économies à l'Assurance maladie. Il faut noter que les médicaments génériques sont remboursés au même taux que le médicament original.

Quelques définitions

Principe ou spécialité de référence On appelle principe - ou spécialité de référence - le médicament d'origine qui sert de modèle aux médicaments génériques. Principe actif Composé d'un médicament qui est à l'origine de ses propriétés thérapeutiques. Un médicament est habituellement constitué d'un ou plusieurs principes actifs, et d'excipients qui les accompagnent. Excipient Elément sans activité thérapeutique qui entre dans la composition d'un médicament ou qui est utilisé pour sa fabrication. Certains doivent être pris en compte dans la prescription ou la délivrance car ils peuvent entraîner des réactions allergiques ou des intolérances individuelles ; il s'agit des excipients à effet notable. Dénomination commune (DC) Nom scientifique du principe actif contenu dans un médicament. La dénomination commune internationale (DCI) est utilisée dans tous les pays.

Depuis quand les génériques existent-ils ?

Les médicaments génériques existent dans la quasi-totalité des pays industrialisés comme ceux en voie de développement. Leur apparition est liée à l'expiration des brevets des principes actifs communément prescrits à la fin des années 1980.

En France, les pouvoirs publics ont promu activement leur développement depuis la fin des années 1990. Depuis, les génériques ont connu une progression significative. En 2007, ils représentaient 20 % du nombre de boîtes de médicaments remboursables vendues en France (soit 9,6 % du coût total des médicaments remboursables).



Comment reconnaît-on un médicament générique ?

Lorsqu'on sort d'une pharmacie avec sa prescription, comment reconnaître les médicaments génériques des médicaments d'origine ? Les génériques sont, pour la grande majorité d'entre eux, identifiés par le nom scientifique du ou des principes actifs qui entrent dans leur composition, suivi du nom du laboratoire producteur.

Certains médicaments génériques sont toutefois commercialisés sous un nom de marque. Celui-ci est alors suivi du symbole « Gé ». La dénomination commune figure alors sous le nom de marque.

Les pouvoirs publics tiennent à jour un répertoire qui identifie par leur dénomination commune, leur forme et leur dosage, les spécialités qui appartiennent au même groupe générique. Ce groupe est donc constitué de la spécialité de référence (principe) et des spécialités qui en sont les génériques. C'est entre les médicaments d'un même groupe que les pharmaciens peuvent opérer une substitution.

Il arrive parfois que le médicament original dont sont issus les génériques ne soit plus commercialisé par son fabricant. Cette situation n'empêche pas la commercialisation

de ces génériques qui constituent alors les seules formes disponibles en pharmacie.

Des génériques... qui n'en sont pas !

Certains principes actifs très courants, comme l'aspirine, le paracétamol ou l'acétylcystéine, sont des substances anciennes qui ne sont plus protégées par des brevets depuis longtemps. Pourtant elles ne font pas partie des médicaments génériques tels que définis par les textes réglementaires car elles n'ont pas de médicaments principes.

Tous les médicaments peuvent-ils donner naissance à des génériques ?

Les médicaments génériques peuvent être commercialisés à partir du moment où le médicament d'origine n'est plus protégé par des brevets ni par un autre titre de propriété intellectuelle. Le médicament d'origine doit également avoir été commercialisé au moins dix ans en France.

En 2005, plus de 2 500 médicaments génériques, répartis en 410 « groupes génériques », étaient disponibles en France. Chaque groupe étant défini, à partir d'un médica-

ment de marque, par un dosage et une voie d'administration (orale, par injection, en application locale, etc.), ces 2 500 médicaments génériques ne correspondent en réalité qu'à un peu plus de 150 principes ou associations de principes passés dans le domaine public.

L'avenir des génériques

De nombreuses molécules innovantes et très largement prescrites ayant été développées dans les années 1980, le nombre des génériques disponibles sur le marché devrait connaître une spectaculaire progression dans les dix ans à venir. L'Assurance maladie compte sur ce développement pour réaliser des économies sur les remboursements des médicaments les plus anciens.

Mais d'aucuns s'interrogent, et pas uniquement au sein de l'industrie pharmaceutique, sur les conséquences de cette progression attendue des génériques sur la recherche et le développement de nouvelles spécialités. En effet, la perte de revenus provoquée par la concurrence des médicaments génériques pourrait réduire les capacités de recherche des laboratoires pharmaceutiques.

Les médicaments génériques sont-ils vraiment moins chers ?

En moyenne, le prix de vente d'un générique est de 30 % inférieur à celui de l'original. Cette différence de prix peut aller jusqu'à 40 à 50 % pour les médicaments génériques les plus récents. Elle s'explique par les coûts, très élevés, de la recherche et du développement qui précèdent la commercialisation d'un nouveau médicament, et que les laboratoires

répercute sur les prix de vente des médicaments originaux. Ces coûts n'existent pas pour les fabricants de génériques, ce qui leur permet de produire les mêmes principes à un prix réduit. Cette différence de prix n'est toutefois pas systématique, car certains médicaments d'origine ont baissé leur prix pour faire face à la concurrence des médicaments génériques.



Les médicaments génériques sont-ils efficaces que les médicaments de marque ?

Un générique comporte les mêmes principes actifs, en quantité équivalente, que le médicament de marque auquel il correspond. Son absorption, sa diffusion dans l'organisme et son efficacité doivent être similaires à celles de son modèle. Mais cette approche strictement rationnelle est parfois remise en cause.

Il arrive qu'un patient juge l'action d'un générique moins efficace que celle du médicament de marque auquel il était habitué. N'est-ce qu'un préjugé, une perception déformée de la réalité ? Même si elles sont par définition impossibles à vérifier, de telles affirmations méritent en tout cas d'être entendues et respectées par les médecins et les pharmaciens.

Pour être efficaces, les médicaments génériques doivent être utilisés selon les mêmes règles de bon usage que les autres médicaments : respect des dosages et des horaires de prise, respect des modes d'administration (à jeun, avec un repas, etc.) et respect de la durée du traitement. Ce n'est pas parce que les génériques sont moins chers qu'ils autorisent le gaspillage.

Les génériques font-ils l'objet d'études cliniques ?

L'autorisation de mise sur le marché qui permet la commercialisation d'un médicament générique repose sur les données de sécurité et d'efficacité obtenues avec le médicament original. Des études cliniques visant à confirmer cette efficacité ne sont donc pas nécessaires. Néanmoins, comme la forme et les excipients contenus dans les médicaments génériques ne sont pas toujours identiques à ceux du médicament original, des études sont faites pour s'assurer que le médicament générique est bien absorbé, puis éliminé, dans des conditions identiques ou très proches de celles du médicament original.

Quand un pharmacien peut-il délivrer un médicament générique ?

Un médicament générique peut vous être délivré dans plusieurs circonstances : le médecin a prescrit directement un générique ; Le médecin a rédigé son ordonnance en dénomination commune (nom de substance), laissant au pharmacien le choix du médicament qu'il délivrera au sein de cette dénomination commune ; le médecin a prescrit un médicament de référence (principe) et le pharmacien lui substitue un médicament générique.

In spainet.fr

BIEN UTILISER LES MÉDICAMENTS

Lorsque l'on prend un traitement médicamenteux, il est important de respecter les consignes du médecin et d'éviter les erreurs qui pourraient provoquer des effets indésirables ou atténuer les effets du traitement.

Huit erreurs à éviter : négliger l'apparition d'effets indésirables

Lorsque des symptômes inhabituels, même mineurs, apparaissent après quelques jours ou quelques semaines de traitement, il est important de les signaler à son médecin. Celui-ci pourra donner des conseils afin de les soulager ou décider de modifier le traitement.

Consommer de l'alcool ou des drogues

L'alcool et les drogues interagissent fortement avec les médicaments, en particulier ceux destinés à soigner les troubles psychiques. Ils peuvent perturber leur action et déséquilibrer un traitement jusque-là efficace et bien toléré. Ils sont parfois à l'origine de rechutes. Le tabac peut également interférer avec certains traitements.

Modifier la posologie de son propre chef

La posologie établie par le médecin ne doit pas être modifiée sans l'accord de ce dernier. Diminuer la posologie dans le but de réduire un effet indésirable peut entraîner une rechute. Augmenter les doses parce que l'on a l'impression que le médicament perd de son efficacité peut se révéler dangereux.

Oublier de signaler son traitement

Pour éviter les interactions médicamenteuses, il est indispensable de signaler tous les médicaments que l'on prend (y compris les contraceptifs) à tous les médecins consultés, à son dentiste et à son pharmacien. En cas d'accident ou d'urgence, il faut également les signaler aux équipes d'intervention.



Laisser traîner ses médicaments

De nombreux médicaments, et en particulier ceux utilisés dans le traitement des troubles psychiques, peuvent être dangereux pour les enfants. Ils doivent être rangés dans une armoire fermée à clef, si possible en hauteur. En aucun cas ils ne doivent traîner sur une table de nuit, une étagère ou dans des tiroirs non verrouillés.

Absorber un médicament périmé

La date limite d'utilisation (date d'expiration) des médicaments est indiquée sur l'emballage. Il faut éviter de consommer des médicaments périmés, leur efficacité pouvant être réduite ou leur toxicité accrue. Lorsqu'un médicament est périmé, mieux vaut l'apporter à son pharmacien

pour qu'il soit détruit sans nuire à l'environnement.

Partager son traitement

Un traitement est prescrit à un patient précis à un moment donné de son suivi médical. Les médicaments, qu'ils soient, ne doivent pas être partagés avec une autre personne, même s'ils semblent anodins ou que les symptômes observés se ressemblent. Un médicament bien toléré par un patient peut se révéler toxique pour une autre personne.

Acheter des médicaments sur internet

Aujourd'hui, de nombreuses personnes recherchent sur internet des informations relatives à leur santé. Certains sites, en particu-

lier anglophones, peuvent mentionner des médicaments non commercialisés en France ou en Europe.

Certains vont jusqu'à proposer de fournir ces médicaments, avec ou sans ordonnance.

S'il est possible que ces médicaments existent en France sous une appellation différente, il se peut également qu'ils n'aient pas rempli les conditions d'efficacité et de sécurité requises pour être commercialisés en Europe. Lorsque l'on s'interroge sur l'utilité d'un médicament pour son cas personnel, il est préférable d'en parler à son médecin. Ne cédez jamais à la curiosité et évitez de prendre les produits vantés sur internet (y compris les compléments alimentaires ou les produits dits naturels) sans en parler auparavant à votre médecin traitant.

Quatre conseils pour bien acheter un générique

Vérifiez que la présentation du générique proposé vous convient : taille des comprimés ou des gélules, nombre d'unités par boîte, type d'emballage, etc.

S'il s'agit d'un médicament que vous prenez pour la première fois, assurez-vous que le générique proposé ne contient pas un excipient qui ne vous conviendrait pas (par exemple, du sucre si vous êtes diabétique, du lactose si vous ne tolérez pas le lait, etc.).

Si le médicament figurant sur l'ordonnance est une spécialité de marque, assurez-vous que le pharmacien a bien inscrit distinctement son nom sur l'emballage du générique, afin que vous puissiez bien respecter la pres-

cription portée sur l'ordonnance. S'il s'agit d'un médicament que vous prenez régulièrement sous forme générique, vous pouvez demander à votre pharmacien de vous donner le même générique que précédemment, afin d'éviter les risques de confusion.

Comment le pharmacien choisit-il un générique ?

Parmi tous les médicaments génériques disponibles au sein d'un même groupe générique, comment le pharmacien choisit-il celui qu'il propose ? En pratique, les pharmaciens ne stockent, pour chaque groupe

générique, qu'un nombre limité de médicaments génériques, en général deux ou trois. Ses critères de choix pour constituer son stock sont multiples : prix, aspect, taille, présentation, goût du médicament, couleur et forme de l'emballage, liens commerciaux avec tel ou tel fournisseur, etc. Alors qu'il adapte ensuite son choix aux attentes et aux souhaits de ses clients. Tous devraient en tout cas respecter une règle simple, notamment pour les traitements de longue durée et ceux destinés aux personnes âgées : délivrer toujours le même générique afin de faciliter l'identification et le bon usage du médicament par le patient.

ZIMBABWE

Les pays de l'Afrique australe décident de lancer des actions coordonnées contre Ebola



Les ministres de la Santé de la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc), réunis mardi en session extraordinaire, ont décidé de lancer des actions coordonnées pour lutter contre l'épidémie d'Ebola.

Lors de leur réunion, les ministres de la Santé de la Sadc ont placé les restrictions aux voyages en ligne de mire, en décidant notamment de mettre en quarantaine les voyageurs en provenance des pays d'Afrique de l'ouest touchés par Ebola. Dans un communiqué publié après la réunion, les ministres ont expliqué que les autorités régionales contrôleront les voyageurs à tous les points d'entrée ou de sortie, et les personnes ayant été en contact avec des personnes contaminées, des cadavres contaminés et des animaux contaminés seront placées en quarantaine pendant une période de 21 jours.

David Parirenyatwa, président des ministres de la Santé des pays de la Sadc et ministre de la Santé du Zimbabwe, a souligné la nécessité d'organiser des consultations frontalières pour faciliter les échanges d'informations. Les 15 Etats membres de la Sadc sont également invités à dissuader leurs citoyens de partir en voyage dans les pays touchés, et à éviter tout rassemblement de masse susceptible d'impliquer des personnes dont le pays est affecté sauf dans les cas extrêmement nécessaires. A ce jour, seul un pays de la région, la République du Congo, a enregistré des cas d'Ebola qui ne sont pas liés à ceux de l'Afrique de l'ouest.

L'épidémie d'Ebola a fait plus de 2 000 morts en Afrique de l'ouest depuis le début de l'épidémie en Guinée.

20 policiers nigérians portés disparus après une attaque de Boko Haram



Vingt policiers nigérians sont toujours portés disparus dans le nord-est du pays, trois semaines après l'attaque d'un centre d'entraînement par le groupe Boko Haram, a indiqué mardi le chef de la police.

La police ne «diminuera pas ses efforts pour les retrouver», a déclaré à la presse l'inspecteur-général Suleiman Abba. Dans un premier temps, la police avait fait état de la disparition de 35 policiers après l'attaque du centre d'entraînement le 21 août, près de la ville de Gwoza (nord-est), où Boko Haram a proclamé un «califat islamique». Certains policiers ont été retrouvés, selon Suleiman Abba, qui n'a pas donné plus d'explications.



LESOTHO

Les dirigeants rivaux du Lesotho s'engagent à poursuivre les discussions de paix

Les dirigeants rivaux du Lesotho se sont engagés mardi à résoudre la crise politique ouverte par une tentative de coup d'Etat fin août, après une médiation du président sud-africain Jacob Zuma, rapporte la presse mercredi.

Les factions rivales ont convenu de reprendre les pourparlers et de donner vendredi à M. Zuma une date concrète de réouverture du Parlement, sus-

pendu en juin. «Nous avons eu une bonne discussion, très franche», a déclaré M. Zuma après la réunion de trois heures, qui avait pour but de sauver l'accord de paix conclu il y a une semaine.

«Nous sommes sur le point d'arriver à quelque chose», a affirmé le Premier ministre du Lesotho, Thomas Thabane, en crise ouverte avec une partie de la coalition gouvernementale. Démis par le Premier ministre de ses fonctions à la tête de l'armée juste avant la crise, le chef d'état-major, le général Tlali Kamoli a été fusillé de démissionner.

À son arrivée au Lesotho, M. Zuma a salué le roi Letsie III, avant de s'entretenir avec M. Thabane. Le président sud-africain a

également rencontré des membres du gouvernement et des responsables de l'opposition, notamment ceux qui sont susceptibles d'influencer le général Kamoli, retranché dans les montagnes avec des armes et un groupe de soldats d'élite. Le nouveau chef de l'armée, le général Maaparankoe Maahole, a estimé dimanche que seul le recours à la force permettrait de déloger son rival.

La sortie de crise élaborée sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) lors de négociations en Afrique du Sud juste après l'éclatement de la crise tarde à se concrétiser sur le terrain.

La semaine dernière, réfugié à Pretoria, Tom

Thabane avait sollicité l'envoi de troupes de l'organisation régionale. Le président Zuma avait refusé, demandant à M. Thabane de rouvrir le Parlement afin de résoudre la crise politique. Mais il avait fourni une escorte de policiers sud-africains à plusieurs personnalités politiques, dont le Premier ministre.

Mardi à Maseru, le porte-parole du gouvernement sud-africain Clayton Monyela a renouvelé les appels à une résolution pacifique du conflit. «Le président Zuma est venu rappeler à tous les engagements politiques pris la semaine dernière, a-t-il déclaré. «Donnons une chance à la diplomatie», a-t-il dit.

SOUDAN DU SUD

Un hélicoptère de l'ONU «abattu»

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (Minuss) a confirmé qu'un hélicoptère de l'ONU qui s'était écrasé au Soudan du Sud le mois dernier, tuant trois membres d'équipage russes, avait été «abattu».

Selon la mission, des experts qui ont terminé la première phase de leur enquête hier, ont trouvé des preuves concernant le crash de l'hélicoptère Mi-8 de l'ONU le 26 août qui indiquent que l'appareil a été abattu», a annoncé le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric lors d'un point de presse quotidien mardi.

L'hélicoptère, qui effectuait un vol de livraison de routine de Wau, dans l'Etat du Bahr el-Ghazal, à Bentiu, s'est



écrasé le 26 août à une dizaine de kilomètres au sud de sa destination dans l'Etat d'Uttié, tuant trois membres d'équipage russes et en bles-

sant gravement un quatrième. Toutefois, le porte-parole a indiqué que ces conclusions étaient le résultat d'une enquête préliminaire et

qu'il serait «prématuré» à ce stade de tirer des conclusions sur l'identité du responsable du crash de l'hélicoptère.

APS

ALGÉRIE - PALESTINE

Grande adhésion des commerçants algériens à l'initiative de collecte d'aides pour Ghaza

L'initiative de collecte d'aides pour la population de Ghaza (Palestine) a suscité une grande adhésion des commerçants algériens, a affirmé, mardi à Oran, le président du comité de solidarité avec le peuple palestinien au sein de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

De nombreux commerçants, à travers plusieurs wilayas du pays, ont contribué à cette initiative par des dons en espèce d'argent et en produits nécessaires pour les ghazaouis, a indiqué à l'APS M. Ali Sayegh, en marge d'une rencontre d'information sur les dispositifs d'aides dans le cadre de cette opération, initiée par le comité de solidarité avec le peuple palestinien de l'UGCAA et le Croissant-Rouge algérien (CRA).

L'opération se déroule "bien" notamment dans les wilayas où ont été organisées des rencontres d'information dans ce sens dont Bejaia, Constantine et Alger, a-t-il ajouté, tout en soulignant que son comité poursuivra ce travail de sensibilisation qui a pour objectif également d'orienter et d'informer sur la liste des produits à collecter et les procédures de conservation, d'emballage et d'acheminement des dons vers le CRA, partenaire dans cette initiative.

À ce propos, M. Sayegh a déclaré qu'il faut informer les donateurs sur la liste des produits autorisés, expliquant qu'une telle opération de collecte obéit à une somme de conditions pour pouvoir faire passer les aides. Il a cité, à titre d'exemple, que certains liquides et pro-



duits périsposables ne sont pas autorisés. Le programme des rencontres d'information et de sensibilisation sur cette initiative prendra fin le 22 septembre prochain pour passer à une mise au point en prévision de l'acheminement des aides vers Ghaza dont la date sera fixée ultérieurement. La rencontre d'information, organisée par le bureau d'Oran de l'UGCAA, a été marquée par la présence de commerçants, d'industriels et d'académiciens pour débattre notamment d'aspects économiques et sociaux de cette opération, a indiqué le responsable de ce bureau, Mouad Abed.

Cette initiative a été lancée le 18 août dernier dans le cadre d'un accord entre l'UGCAA et le CRA.

UKRAINE

Le président Porochenko promet une plus grande autonomie à l'Est séparatiste

Le président ukrainien Petro Porochenko a annoncé mercredi qu'il soumettrait au parlement un projet de loi garantissant plus d'autonomie à l'Est séparatiste mais que cette région resterait au sein du pays. «L'Ukraine n'a fait aucune concession sur son intégrité territoriale», a déclaré M. Porochenko, lors d'une réunion du conseil des ministres, en faisant allusion à la signature vendredi à Minsk d'un «protocole» de cessez-le-feu avec les rebelles prorusses pour mettre fin à cinq mois de conflit et alors que les rebelles réclament leur indépendance. «Il ne peut y avoir de discussion sur une fédéralisation ou sur une quelconque séparation (des

régions de l'Est). La loi sur une administration autonome temporaire pour les districts de Donetsk et Lougansk (deux fiefs rebelles) fournit un statut qui maintient ces régions en Ukraine», a indiqué le président ukrainien. La situation dans l'est de l'Ukraine a «changé radicalement» depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu vendredi, s'est-il félicité. «Avant l'annonce du cessez-le-feu, l'Ukraine perdait chaque jour des dizaines de vies de ses héros», a-t-il ajouté. Mais les séparatistes prorusses souhaitent l'indépendance de leur territoire et non un maintien au sein du pays avec des pouvoirs renforcés comme souhaité par le président ukrainien,

a affirmé peu après un responsable des rebelles. «Nous ne prévoyons pas de demeurer une partie de l'Ukraine», a déclaré Andréi pourguine, le vice-Premier ministre de la République populaire de Donetsk proclamée unilatéralement par les rebelles.

«Nous ne voulons pas voir l'Ukraine dans l'Otan», assure la Russie

La Russie s'est déclarée mardi opposée à l'entrée de l'Ukraine dans l'Otan, estimant que cela constituerait un «défi sans précédent» à la sécurité européenne. «Nous ne voulons pas voir l'Ukraine dans l'Otan», a déclaré l'ambassadeur de Russie auprès de l'Union européenne, Vladimir Chizhov, au cours d'une rencontre avec des journalistes. «L'Ukraine dans l'Otan serait un défi sans précédent à la sécurité européenne, le plus important depuis la chute du Mur de Berlin», a-t-il ajouté. Malgré l'opposition de Moscou, l'Otan s'est déjà élargie à d'anciens pays du bloc communiste comme la Pologne, mais aussi en 2004 aux Pays baltes, trois ex-républiques soviétiques.

Porochenko : «La majeure partie des troupes russes a quitté l'Ukraine»

Le président ukrainien Petro Porochenko a affirmé mercredi que la majeure partie des troupes russes présentes en Ukraine avait quitté le territoire, cinq jours après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu destiné à mettre fin au conflit dans l'Est.

«Selon la dernière information que j'ai reçue de nos services de renseignement, 70% des forces russes ont été retirées», a déclaré le président en conseil des ministres, selon le site internet de la présidence.

«Ceci nous fait espérer en l'avenir de l'initiative de paix», a-t-il ajouté, en référence au «protocole de cessez-le-feu signé vendredi entre Kiev et les rebelles prorusses pour mettre un terme à cinq mois de conflit qui ont fait plus de 2 700 morts.

L'Otan avait appelé le mois dernier la Russie à cesser ses «actions militaires illégales» en Ukraine, après avoir affirmé que plus de 1 000 soldats russes combattaient en Ukraine et que 20 000 étaient massés le long de la frontière.

**RUSSIE
Tir d'essai réussi d'un missile intercontinental Boulava**

L'armée russe a procédé avec succès mercredi à un tir de missile intercontinental Boulava depuis le sous-marin nucléaire Vladimir Monomakh, après un échec il y a un an, a annoncé le ministère russe de la Défense.

«Le lancement a été effectué depuis le sous-marin Vladimir Monomakh immergé en mer Blanche (Nord), a précisé un porte-parole du ministère, le lieutenant-colonel Igor Konachenkov, cité par l'agence Interfax. «Les projectiles ont atteint avec succès le polygone Koura au Kamtchatka», en Extrême-Orient russe, a-t-il ajouté. Il s'agit du 19^e test de missiles Boulava effectué depuis 2005, dont huit ont échoué. Issu du missile Topol-M sol-sol (le SS-27 dans la nomenclature américaine), le Boulava est destiné à être lancé d'un sous-marin. Passer d'une fusée sol-sol à une fusée mer-sol est très compliqué, selon les experts. D'une portée de 8 000 kilomètres, le Boulava (SS-NX-30 dans la classification de l'Otan) peut être équipé de dix ogives nucléaires. Il doit équiper les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins russes de quatrième génération qui sont en construction.

USA - RUSSIE

Rencontre USA-Russie à Moscou sur le Traité de contrôle des armes de 1987

Une délégation américaine se rendra jeudi à Moscou pour discuter avec les responsables russes le traité de contrôle des armes de 1987 (FNI), que les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir violé.

«Une délégation américaine conduite par la secrétaire d'Etat adjointe Rose Gottemoeller se rendra à Moscou pour des discussions sur le traité FNI» (Forces nucléaires inter-

médiaires), a indiqué mardi la porte-parole du département d'Etat Marie Harf.

Les Etats-Unis s'inquiètent du développement d'un nouveau missile depuis 2008 par Moscou, tandis que la Russie, pour qui l'installation du bouclier antimissile américain en Europe est une menace pour sa sécurité, essaie d'en obtenir l'abandon ou à défaut d'être étroitement associée au projet.

POLOGNE

Le Premier ministre présente sa démission au président Komorowski

Le Premier ministre polonais Donald Tusk, qui a été élu récemment président du Conseil européen (CE), a présenté mardi soir sa démission au président Bronislaw Komorowski, après une réunion du Conseil de sécurité nationale (RBN).

«J'ai donné le document au président», a déclaré M. Tusk, cité par la presse mercredi, qui prendra ses nouvelles fonctions à la tête du CE le 1^{er} décembre prochain.

Le président Komorowski acceptera officiellement la démission de M. Tusk jeudi, a indiqué le chef du bureau de presse de la présidence, Joanna Trzaska-Wieczorek. Selon la Constitution, le président doit, après avoir ac-

cepté la démission du Premier ministre et partant de son Cabinet, désigner un nouveau Chef du gouvernement, qui disposerait de deux semaines pour former son équipe et présenter son programme devant le Parlement, avant d'obtenir la confiance des parlementaires.

La présidente du Sejm (Chambre basse du Parlement), Mme Ewa Kopacz est la candidate de la coalition au pouvoir (PO et PLS) pour le poste de Premier ministre, selon les médias.

La coalition de la majorité est composée de la Plate-forme civique (PO) de Donald Tusk et du parti paysan (PLS) Janusz Piechociński. Elle dispose de 235 des 460 sièges du Parlement.

EBOLA

2 300 morts, dont près de la moitié ces derniers 21 jours

Près de 2 300 personnes sont mortes du virus Ebola en Afrique de l'Ouest depuis le début de l'épidémie cette année, a annoncé mardi l'OMS, soulignant que près de la moitié des cas mortels ont été signalés ces derniers 21 jours. La fièvre hémorragique Ebola a fait 2 296 morts (confirmés, probables et suspects) sur 4 293 cas (confirmés, probables et suspects), selon le dernier bilan publié par l'Organisation mondiale de la santé et arrêté au 6 septembre.

Le précédent bilan, publié vendredi par l'OMS et arrêté au 5 août, faisait état de 2 105 morts sur 3 967 cas signalés en Afrique de l'Ouest. Selon les chiffres publiés mardi, l'OMS a dénombré 1 224 morts au Liberia, 555 en Guinée et 509 en Sierra Leone. En outre, le Nigeria a déclaré 21 cas (confirmés, probables et suspects), dont 8 mortels. Et le Sénégal a fait état de trois cas (dont un seul confirmé). Dans les trois principaux pays concernés, 47% des cas mortels et 49% des nouveaux cas ont été signalés

ces derniers 21 jours. «La progression des cas continue de s'accélérer dans les pays où la contamination se fait sur une grande échelle et de façon intense : la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone», a signalé l'OMS. Lundi, l'OMS avait averti que plusieurs milliers de nouveaux cas étaient à craindre dans les trois prochaines semaines au Liberia, un pays qui n'a plus de lits disponibles pour accueillir des malades atteints du virus. L'épidémie d'Ebola qui touche actuellement l'Afrique de l'Ouest est la plus grave jamais survenue. Le virus Ebola, qui provoque des fièvres hémorragiques, tire son nom d'une rivière du Nord de l'actuelle République démocratique du Congo (ex-Zaire), où il a été repéré pour la première fois en 1976. Son taux de mortalité varie entre 25 et 90% chez l'homme. Une autre épidémie d'Ebola sévit actuellement dans une région reculée du Nord-Ouest de la RDC, ayant causé la mort de 32 personnes en près d'un mois.

GHAZA

La Palestine et l'ONU réclament 427 millions d'euros d'aide d'urgence

L'Autorité palestinienne et les Nations unies ont lancé mardi un appel pour collecter 427 millions d'euros pour l'aide humanitaire d'urgence aux civils touchés par l'agression israélienne contre Gaza, avant une conférence internationale des donateurs en octobre.

L'enclave palestinienne, où vivent 1,8 million de personnes a été ravagée du 8 juillet au 26 août par les attaques de l'armée israélienne, faisant plus de 2 140 morts, sans compter la destruction de milliers de maisons et d'installations. Evoquant des destructions «sans précédent», James Rawley, coordinateur des opérations humanitaires de l'ONU dans la bande de Gaza, a prévenu lors d'une conférence de presse conjointe à Ramallah, en Cisjordanie.

La bande de Gaza est soumise depuis 2006 à un strict blocus israélien qui empêche l'entrée de nombreux matériaux de construction. Selon l'accord de cessez-le-feu récemment conclu au Caire, ces restrictions devraient être allégées. Jusqu'à présent, les matériaux de construction n'ont pas franchi les points de passage contrôlés par l'occupant



israélien. M. Moustapha a souligné que les Palestiniens avaient préparé un «plan de reconstruction sur trois ans», réalisable à la condition que les points de passages rouvrent. L'aide d'urgence

inclut la fourniture de nourriture et concerne également les domaines de la santé et de l'éducation et prévoit d'apporter une soutien psychologique aux Gazaouis, dont des milliers attendent

désormais une solution de relogement, a précisé l'ONU. Une conférence internationale des donateurs pour la reconstruction de Gaza devrait avoir lieu en octobre au Caire.

AFGHANISTAN

11 civils tués lors d'une frappe aérienne américaine

Une frappe de l'aviation américaine a tué onze civils et fait une dizaine de blessés mardi dans l'est de l'Afghanistan, ont annoncé mercredi les autorités locales qui ont vivement condamné ces frappes.

«Selon les informations reçues du gouverneur (de la province de Kunar) 11 civils, dont deux enfants et deux femmes, ont perdu la vie dans un bombardement aérien américain», a déploré la présidence afghane dans un communiqué.

Le président afghan Hamid Karzaï a accusé à plusieurs reprises au cours des dernières années les forces américaines d'avoir tué des civils ce qui a contribué à la dégradation des relations entre Washington et Kaboul à l'approche du retrait des forces de l'Otan, prévu d'ici à la fin de l'année.

Invoquant entre autres ces victimes civiles, M. Karzaï avait d'ailleurs refusé de signer le traité bilatéral de sécurité (BSA) prévoyant une force résiduelle américaine dans le pays au terme de la mission de combat de l'Otan afin d'épauler l'armée afghane confrontée à l'insurrection des talibans.

Mardi, en début d'après-midi, un convoi de militaires afghans et étrangers, a été pris en embuscade par des insurgés dans le district de Narang, de la province de Kunar, frontalière du Pakistan, selon le chef de la police provinciale Abdul Hadi Sayedkhil.

«Les forces étrangères ont alors demandé un soutien aérien. Des insurgés et des civils ont été tués dans ce bombardement aérien», a ajouté M. Sayedkhil.

«Quatre de nos villageois rentraient chez eux après le travail lorsqu'ils ont été bombardés. Des proches s'étant approchés des lieux pour récupérer les dépourvus ou transporter des blessés à l'hôpital, ont à leur tour été bombardés.

Une douzaine de personnes, incluant des femmes et des enfants, ont ainsi été tuées ou blessées», a déclaré à l'AFP Saleh Mohammad, un blessé.

50 talibans tués lors d'une opération à travers le pays

Une cinquantaine d'insurgés talibans, ont été tués au cours des dernières 24 heures dans le cadre d'une série d'opérations lancées par les forces afghanes, selon un communiqué de presse publié mercredi à Kaboul par le ministère afghan de l'Intérieur.

Treize autres talibans ont été blessés et quatre arrêtés au cours des opérations menées dans les provinces de Kounar, de Nangarhar, de Baghlan, de Takhar, de Logar, de Ghazni, de Khost, de Paktia et de Paktika, ajoute le communiqué.

Le communiqué n'a pas précisé s'il y a eu des pertes humaines au sein du personnel de sécurité.

Un Palestinien tué à Ramallah par des tirs israéliens

Un jeune Palestinien a été tué mercredi à l'aube par des tirs de soldats israéliens dans le camp de réfugiés d'Al-Amari au sud de Ramallah en Cisjordanie, ont indiqué des sources médicales. Tayssir Qatari, 22 ans, a été touché par balles à la poitrine lors de heurts qui ont éclaté lors d'une opération d'arrestations menée par les soldats israéliens, a-t-on précisé de sources médicales palestiniennes. Par ailleurs, un autre adolescent palestinien blessé fin août par la police des frontières à El-Qods-Est occupée a succombé dimanche, selon sa famille et l'hôpital.

Le jeune Mohammed Sinokrot, 16 ans, avait été blessé le 31 août par des tirs dans le quartier de Wadi Joz. L'annonce de sa mort a déclenché dimanche soir des affrontements avec la police près de son domicile, dans la vieille ville.



John Kerry en visite à Bagdad



a indiqué la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki.

Il discutera avec les autorités irakiennes de «la manière dont les Etats-Unis peuvent accroître leur soutien au nouveau gouvernement irakien dans le cadre de nos efforts communs pour vaincre l'EI et la menace qu'ils représentent pour l'Irak, la région et le monde», a-t-elle ajouté dans un communiqué.

John Kerry discutera également avec ses hôtes du rôle crucial que doit jouer l'Irak dans la construction d'une «coalition mondiale afin de commencer à affaiblir et au bout du compte à vaincre l'EI», a ajouté un diplomate américain à des journalistes voyageant avec le secrétaire d'Etat américain.

IRAK ▶ 12 morts dans des attentats à Bagdad

Au moins douze personnes ont été tuées mercredi dans un double attentat à Bagdad au moment où le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, lance dans la capitale irakienne une tournée pour bâtir une coalition contre les éléments de l'Etat islamique (EI), selon des responsables. Au moins 31 personnes ont été également blessées dans un attentat suicide à la voiture piégée suivi par l'explosion d'un autre véhicule, ont indiqué ces sources précisant que les attaques étaient

survenues près d'un barrage de la police dans un quartier de l'est de Bagdad. John Kerry est arrivé mercredi en visite non annoncée à Bagdad pour apporter son soutien au nouveau gouvernement irakien dans son combat contre les éléments de l'EI qui contrôlent de larges pans du territoire irakien.

Il entame dans la capitale irakienne une tournée au Moyen-Orient destinée à consolider une coalition pour terrasser l'EI.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 : Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
14:15 Divertissement : La menteuse
15:15 Divertissement : La disparition de mon enfant
17:05 Divertissement : Bienvenue au camping
18:10 Divertissement : Secret Story
19:00 Divertissement : Au pied du mur
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Mentalist
21:45 Série TV : Mentalist
22:35 Série TV : Mentalist
23:35 Culture Infos : Restos du cœur

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:20 : 13h15, le dimanche...
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:15 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:00 Divertissement : Le monument préféré des Français
17:25 Divertissement : Face à la bande
18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Culture Infos : Secrets d'histoire
22:35 Culture Infos : Tête haute : 8 mois de bagarre
23:30 Divertissement : D'un 11-Septembre à l'autre

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 : Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
11:08 Jeunesse : Les Dalton
11:16 Jeunesse : Les Dalton

11:23 Jeunesse : Les Dalton
11:31 Jeunesse : En sortant de l'école
11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
11:45 Culture Infos : Expression directe
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
14:55 Sport : Équitation
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
18:55 Culture Infos : Objectif indépendance
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:45 Divertissement : Commissaire Laviollette
22:20 Culture Infos : Météo
22:25 Culture Infos : Grand Soir 3
23:15 Divertissement : Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 : Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'oeil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:10 Cinéma : 40 ans : mode d'emploi
14:45 Sport : La Rochelle / Toulouse
14:55 Série TV : The Newsroom
15:50 Culture Infos : National Geographic
16:35 Cinéma : Blue Jasmine
18:15 Série TV : Pendant ce temps...
18:17 Série TV : Pendant ce temps...
18:20 Série TV : Mon oncle Charlie
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : Grand Central
22:23 Divertissement : Plateaux cinéma indépendant
22:25 Cinéma : Zaytoun

M

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
15:45 Divertissement : Mauvais fils
17:40 Divertissement : Les reines du shopping
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:45 Cinéma : Hancock
22:25 Cinéma : Kick-Ass

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Crossing Lines



Résumé

Alexander Dimitrov a réussi à monter un plan avec ses hommes de main pour faire enlever Louis Daniel et sa femme Rebecca. Ils sont maintenus en détention dans des conditions difficiles. Mais Dimitrov accepte d'épargner leur vie à une condition : Michael Dorn doit lui livrer Bardov. Ce dernier, un dangereux criminel de guerre, a été capturé par la C.P.I. Heureusement pour l'équipe, Lev Marianski, l'homme dont ils avaient libéré le fils qui s'était fait kidnapper, est prêt à les aider. Leva l'avantage d'avoir travaillé pour Dimitrov et donc de bien connaître l'homme et son organisation. Mais le criminel a une longueur d'avance...

2

19h45

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire :
Police municipale : la vague bleue
En dix ans, le nombre de policiers municipaux a augmenté de 35% en passant à 20 000 agents, répartis dans plus de 4000 communes. Leurs pouvoirs se sont aussi étendus. Désormais, 40% de ces brigades sont équipées en armes à feu : immersion au sein de la police municipale de Woippy, près de Metz, pour découvrir son quotidien.

Les selfies

Le « Selfie » est devenu un phénomène : il a été élu « mot de l'année 2014 » et a fait son entrée dans le dictionnaire. Cet autoportrait photographique réalisé avec un smartphone sert de carte postale numérique d'événements, à capter les instantanés du quotidien ou à dénoncer au monde des situations difficiles.

3

19h45

Tu seras mon fils



Résumé

A Saint-Emilion, Paul de Marseul est le propriétaire d'un domaine viticole. Martin, son fils, s'occupe de la partie administrative. Son père de talent pour tout ce qui concerne le vin lui toujours valide les sarcasmes de son père. Alors que les vendanges approchent, Paul apprend que François, son régisseur, est atteint d'un cancer. Martin, qui a toujours voulu que son père soit fier de lui, se propose de remplacer François. Très réticent, Paul préfère appeler Philippe, le fils de François, qui s'occupe d'un vignoble en Californie et qui est le fils dont il a toujours rêvé. Lorsque Philippe rentre en France, Paul envisage de l'adopter pour lui léguer son vignoble...

CANAL+

19h55

Banshee



Résumé

Après avoir effectué une peine de quinze ans de prison, un ex-détenue décide de partir à la recherche de son ancienne complice. Restée libre, elle est censée veiller sur le butin qu'ils ont dérobé ensemble à un caïd, l'énigmatique M. Rabbit. La jeune femme, qui se fait désormais appeler Carrie Hopewell, est mariée au district attorney et habite dans le comté de Banshee en Pennsylvanie, en plein territoire amish. L'ex-prisonnier croise la route de Lucas Hood, le nouveau shérif du comté. Mais celui-ci se fait tuer. Il récupère son identité et devient officiellement le représentant de la loi à Banshee...

1

19h50

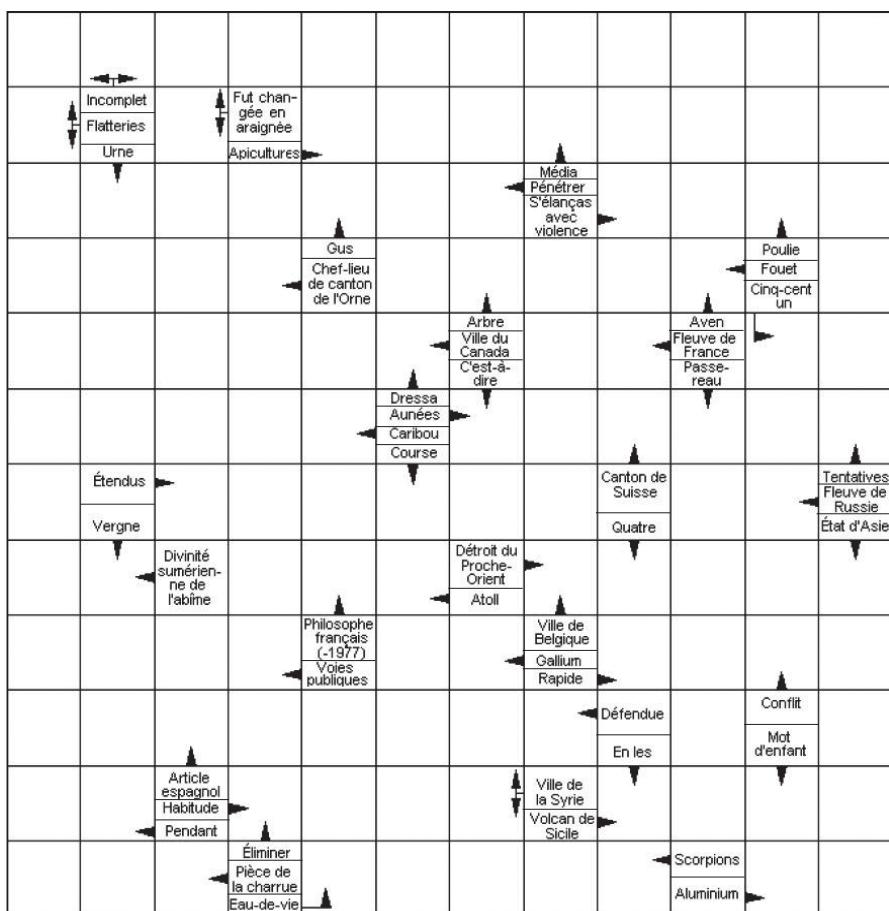
Les infidèles



Résumé

Les turpitudes de l'adultère masculin en six sketches. Prologue. Une journée ordinaire vue à hauteur de sexe. - Le Séminaire. Un homme profite d'un déplacement professionnel pour draguer d'autres femmes. Chacune de ses tentatives se solde par un cuisant échec. - Lolita. Un quadragénaire tombe brusquement amoureux d'une lycéenne. - La Question. Au lit, un homme avoue tout à sa femme. Celle-ci lui demande des explications, et se lance elle aussi dans des confessions. - Les Infidèles anonymes. Une thérapie de groupe destinée aux hommes incapables de tempérer leur appetit de conquêtes. - Épilogue. Infidélités à Las Vegas...

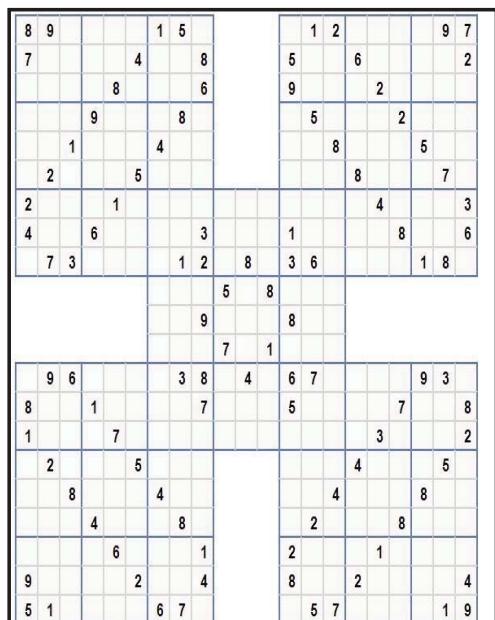
Mots fléchés n°713



Samouraï-Sudoku n°713

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°713

► Horizontalement:

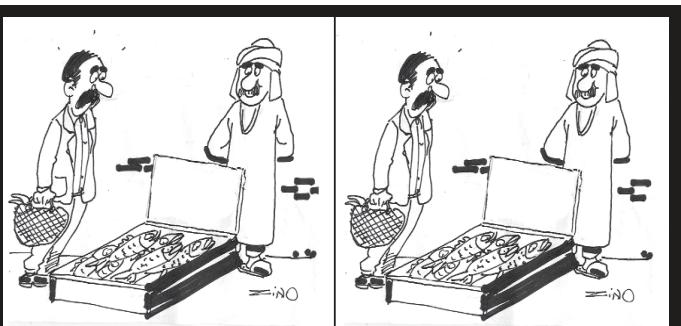
1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du

► Verticalement:

7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Promon personnel
13. Mal de dents

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

L'eau c'est la vie et le lait c'est la survie.

Proverbe algérien

Ah! Si j'avais été plus intelligent! Un dépotoir peut-t-il donner des figues fraîches? a dit le chacal.

Proverbe berbère

Pour chaque regard que nous jetons en arrière, il nous faut regarder deux fois vers l'avenir.

Proverbe arabe

Il n'y a que la vérité qui blesse

Proverbe français

C'est arrivé un 11 septembre

1714 : Prise de Barcelone par Philippe V d'Espagne durant la Guerre de Succession d'Espagne.

1758 : Bataille de Saint-Cast (guerre de Sept Ans).

1802 : Annexion du Piémont par la France.

1814 : Fin de la bataille du lac Champlain (Guerre de 1812).

1914 : Fin de la bataille de Lemberg.

1973 : Coup d'État au Chili.

2001 : Attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

2007 : La Russie teste la plus puissante bombe thermobuquique surnommée le père de toutes les bombes.

Célébrations

- Journée mondiale de lutte contre le terrorisme, depuis 2008, reconnue par de nombreuses associations.

- Espagne : Catalogne : Diada Nacional de Catalunya, fête nationale, commémore la prise de Barcelone en 1714.

- Éthiopie : Enkutatash, Nouvel An éthiopien.

- États-Unis : Patriot Day.

- Argentine : Día del Maestro, fête des professeurs.

FOOTBALL : LIGUE 1/ USM BEL ABBÈS

Serrar renonce à sa démission

Le président de l'USM Bel Abbès, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, Abdelhakim Serrar, a indiqué qu'il poursuivait sa mission à la tête de la formation de la 'Mekerra' quelques jours après avoir annoncé sa démission.



«Il est vrai, j'avais déclaré vendredi dernier que j'allais officialiser ma démission lundi passé, mais mon intention était seulement de dépassionner les débats quelques heures avant la rencontre de mon équipe face à l'ES Sétif, soit l'équipe où j'ai joué et que j'ai présidé pendant plusieurs saisons», a déclaré le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990.

Invité d'une émission sportive de la chaîne Ennahar TV, mardi soir, Serrar a annoncé qu'il se rendra jeudi à Sidi Bel Abbès pour reprendre les commandes du club après plusieurs semaines d'absence.

L'ancien défenseur international algérien a entretenu le suspense quant à son avenir avec le

club de l'Ouest depuis quelques semaines. Les problèmes financiers seraient la principale raison de son désir de quitter son poste, selon l'entourage de cette formation.

Le patron de l'USMBA a été désigné à la tête du conseil d'administration du club en fin d'exercice écoulé, après avoir assuré les fonctions de directeur sportif au cours de la deuxième moitié de l'exercice dernier.

«Je suis arrivé à l'USMBA avec de grandes ambitions. Mais la situation dans lequel j'ai trouvé le club, notamment sur le plan administratif et organisationnel, n'est pas facile à surmonter. C'est pourquoi je ne cesse de demander du temps pour réaliser mon projet», a encore dit Serrar, qui a réussi à gagner

plusieurs titres avec l'ESS.

Un scénario qu'il souhaite rééditer sous les couleurs de son nouveau club, sauf que les moyens manquent sensiblement à Bel Abbès, a-t-il regretté. Mais les choses devraient connaître une amélioration dans ce registre dans les prochains jours. Un contrat de sponsoring de «valeur» sera bientôt signé avec une société d'assurance, a appris l'APS auprès de la direction du club.

L'USMBA, auteur d'un recrutement massif durant l'intersaison, comptabilise deux points dans son compteur pour autant de matchs en championnat, après un nul à domicile contre l'ASM Oran et un autre en déplacement face à l'ES Sétif.

USM ALGER

Bouchema sanctionné, Ferhat s'entraîne en solo



La direction de l'USM Alger a infligé à son joueur Nassim Bouchema une sanction financière, qui consiste en une ponction de 30% sur le salaire mensuel, suite à son geste à l'encontre d'Abdelmalek Bitam (NAHD), lors du match amical disputé le 5 septembre au stade Omar-Hamadi de Bologhine, a indiqué mardi le club de Ligue 1 professionnelle. «Dans le but de lutter contre ce genre d'agissements dans le futur, la direction du club inflige au joueur en question une sanction financière, qui consiste en une ponction de 30% sur le salaire mensuel», précise le site officiel de l'USM Alger. D'autre part, la direction de l'USM Alger, a condamné «sans aucune ambiguïté» le geste de son milieu de terrain Nassim Bouchema à l'encontre de Bitam. Par ailleurs, Zinedine Ferhat, blessé lors du premier match du championnat contre l'ES Sétif (1-1) poursuit son travail en solo. «Zinedine Ferhat a effectué ce mardi des exercices en solo sous la direction du kiné du club, Rachid Abdeldjebbar. Sa participation au prochain match de son équipe contre le CR Belouizdad samedi au stade Omar Hamadi pour le compte de la 3^e journée est incertaine».

FOOTBALL/LIGUE 1 (3^E JOURNÉE)

3 derbys et plusieurs chocs à l'affiche

Le Championnat national de Ligue 1 de football reprend ses droits ce week-end, après une trêve forcée d'une vingtaine de jours suite au décès tragique du joueur de la JS Kabylie, Albert Ebossé, et ce à l'occasion de la 3^e journée qui sera marquée par trois grands derbys et quelques chocs intéressants, entre clubs habitués à jouer les premiers rôles.

Les deux formations, NA Hussein-Dey et MC Alger, ouvriront le bal vendredi, en match avancé de cette 3^e journée, avec comme seul mot d'ordre, la victoire, car si le Mouloudia ambitionne d'engranger trois nouveaux points pour recoller au leader Constantinois (le CSC), les Sang et Or, eux, courront toujours derrière leur 1^{er} succès de la saison.

Un derby à grand enjeu donc, tout comme les deux autres duels entre voisins qui se joueront le lendemain samedi, à savoir : USM Alger - CR Belouizdad à Bologhine et MC El Eulma - ES Sétif, au stade Messaoud Zeggar.

Une importante rivalité sportive qui devrait redonner un peu de mordant à un championnat terni par le décès d'Ebossé, victime d'une blessure à la tête, causée par un



jet de pierre, le 23 août dernier, au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou. Cette 3^e journée de Ligue 1 sera marquée

également par le périlleux déplacement à El Harrach, de l'actuel leader du championnat, le CS Constantine, qui cherchera probablement à réussir un bon résultat pour conserver son statut.

A Oran, le club d'El Hamri va accueillir une des révélations de la saison écoulée, le RC Arbaâ, dans un match qui s'annonce ouvert sur toutes les probabilités, tandis que le voisin Asémiste, l'ASMO, sera en déplacement dans le Sud-Ouest du pays, pour y défier la JSS locale.

L'ASO Chlef, en grande difficulté en ce début de saison, puisqu'il n'a récolté qu'un seul point jusqu'ici va, pour sa part, essayer de récolter le tir en accueillant le MO Béjaâ, tandis que la JS Kabylie sera en déplacement à Sidi-Bel-Abbès, avec l'ambition de réapprendre à gagner sans son buteur Camerounais.

Les Canaris restent, en effet, sur une défaite à domicile (1-2) face à l'USM Alger, et puisque souvent en football les résultats arrangent beaucoup de choses, une bonne performance de la JSK face à l'USMBA pourrait relancer la bonne marche du club kabyle.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°712

8	7	3	1	2	6	4	9	5
9	2	5	3	8	4	1	6	7
1	4	6	5	9	7	2	3	8
2	8	7	6	4	3	5	1	9
5	3	1	9	7	8	6	4	2
6	9	4	2	5	1	7	8	3
4	5	9	8	1	2	3	7	6
7	6	2	4	3	9	8	5	1
3	1	8	7	6	5	9	2	4

6	8	3	1	9	7	2	4	5
7	1	4	8	5	2	6	3	9
2	9	5	6	4	3	1	6	7
1	4	2	3	8	9	7	5	6
8	6	7	5	2	1	4	9	3
5	3	9	7	4	6	8	1	2
9	2	8	6	3	4	5	7	1
4	7	6	9	1	5	3	2	8
3	5	1	2	7	8	9	6	4

1	4	2	6	9	7	8	3	5
7	3	5	8	2	4	1	6	9
6	9	8	5	1	3	7	4	2
1	2	7	9	6	8	5	3	4
4	7	8	5	1	3	9	2	6
2	3	6	4	9	8	7	5	1
7	6	2	8	3	4	1	9	5
5	8	1	2	7	9	6	3	4
3	9	4	1	6	5	8	7	2

Mots Croisés N°712

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETAI■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■■STEVENS

Mots Fléchés N°712

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■RUN
IMITA■VROUM■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DEROUTE

**SPORT / PRÉVENTION ET LUTTE
CONTRE LA VIOLENCE**

Les attributions de la Commission nationale en débat

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi a appelé, mercredi, les membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre la violence dans les enceintes sportives, à enrichir l'avant projet du décret exécutif fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission.



Président, mercredi à Alger, l'ouverture des travaux de la Commission, M. Tahmi s'est félicité du caractère exécutif consacré par la nouvelle loi du sport, à la Commission nationale de prévention et de lutte contre la violence dans les enceintes sportives.

Il a également salué la pertinence des propositions déjà émises par la commission dans le cadre de ses missions, rappelant que ce projet sera soumis à de larges consultations conformément aux traditions du secteur.

Le ministre des Sports a, par la suite,

convié les membres à débattre du projet d'arrêté déterminant les conditions et modalités de constitution des Comités de Supporters, outil important dans la vie d'un club et facteur déterminant dans la lutte contre la violence de par leur rôle en matière d'éducation de notre jeunesse.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la commission, M. Tahmi a appelé aussi les présents à veiller à adopter des projets de textes applicables sur le terrain tout en veillant à renforcer le caractère pédagogique de la Loi.

PUBLICITE

LIGUE DES CHAMPIONS L'ES Sétif insiste pour accueillir le TP Mazembe le 21 et non le 20 septembre

La direction de l'ES Sétif a demandé à la Confédération africaine de football de reprogrammer à sa date initiale, soit le 21 septembre au lieu du 20, son match à domicile contre le TP Mazembe (RD Congo), pour le compte de la demi-finale aller de la Ligue des champions.

Une correspondance dans ce sens a été adressée à la CAF, a appris l'APS mercredi auprès de la direction de la formation de Ligue 1 algérienne qui souhaite voir sa doléance aboutir. La CAF a avancé, il y deux jours, de 24 heures la première manche entre les deux équipes à 21h00 au stade 8 Mai 45 de Sétif, une décision pas du tout appréciée par les Sétifiens qui voient leur programme de préparation pour ce rendez-vous chamboulé.

La demi-finale retour, elle, aura lieu le 28 septembre à 15h00 à Lubumbashi, a indiqué lundi le club congolais sur son site officiel.

L'autre demi-finale mettra aux prises les Congolais de l'AS Vita Club aux Tunisiens du CS Sfaxien. La manche aller se jouera en RD Congo le 21 octobre et le match retour le 27 septembre à Sfax.

La finale aller est prévue entre le 24 et le 26 octobre et le retour entre le 31 octobre et le 2 novembre 2014.

APS



HANDBALL / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION «EXCELLENCE» (2^E J):

Programme des rencontres

Programme de la 2^e journée du championnat d'Algérie de division «Excellence» de handball (seniors messieurs), prévue vendredi (16h00):

- Groupe A:

HBC El-Biar - JSE Skikda
CRB Mila - MC Saïda
MB Tadjianet - GS Pétroliers
Exempt: O. El Oued

Classement	Pts	J
1. O. El Oued	2	1
- JSE Skikda	2	1
- MC Saïda	2	1
4. MB Tadjianet	0	1
- CRB Mila	0	1
- HBC El Biar	0	1
- GS Pétroliers	0	0

Groupe B :

MC Oran - CRB Baraki
C. Chelghoum-Laïd - ES Ain Touda
O. Maghnia - CRB Bou Arréridj
Exempt: GS Boufarik

Classement	Pts	J
1. ES Ain Touda	2	1
- GS Boufarik	2	1
3. CCL	1	1
- CR BBA	1	1
5. O. Maghnia	0	1
- MC Oran	0	1
- CRB Baraki	0	0

BASKETBALL : CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION A:
14 équipes sur la ligne de départ vendredi

Quatorze équipes seront ce vendredi sur la ligne de départ de la 1^{re} phase du championnat national de Super-Division de basketball (saison: 2014-2015), avec l'objectif de se qualifier pour la phase «play-off» de la compétition qui concernera les huit premiers de la 1^{re} phase.

Entre-temps, un tournoi d'excellence regroupera les quatre premiers de la 1^{re} phase dont le vainqueur représentera l'Algérie au Championnat d'Afrique des clubs champions.

Pour l'exercice 2014-2015, on retrouvera les habituels amateurs pour la course au titre à savoir le GS Pétroliers, détenteur en titre du doublet (Coupe et Championnat) et principal favori pour sa propre succession, et qui aura le CS Constantine et le CRB Dar Beida comme principaux concurrents.

Les autres formations d'un niveau pratiquement égal, tenteront d'éviter les six dernières places, qui pourraient les conduire lors de la 2^e phase dite «play-down» vers le palier inférieur.

Programme de la 1^{re} journée (16h00):

Blida : USM Blida - OMS Miliana (16h00)

Le Caroubier: NA Hussein-Dey - WA Boufarik (16h00)

R.B. Arréridj: IRBB Arréridj - CSMBB Ouargla

Constantine : CS Constantine - NB Staoueli

Sétif : US Sétif - CRB Dar Beida

Hydra : GS Pétroliers - ASMI Blida (16h00)

Skikda : AB Skikda - O Batna.

FOOTBALL

Le Sporting Lisbonne en passe de prolonger le contrat de Slimani

La direction de Sporting Lisbonne, vice-champion de Portugal la saison dernière, s'apprête à prolonger le contrat de son attaquant international algérien, Islam Slimani, deux saisons avant son expiration, a indiqué la presse locale.



TENNIS : COUPE DAVIS-2014 (GROUPE 3/AFRIQUE/POULE B)
L'Algérie victorieuse face au Mozambique et au Botswana



La sélection nationale algérienne de Tennis (messieurs) a remporté deux victoires, contre le Mozambique et le Botswana, après deux journées au tournoi de Coupe Davis, groupe 3 Afrique (poule B), qui se déroule à l'académie de tennis au Caire en Egypte, avec la participation également de la Namibie et du Bénin.

Les coéquipiers de Mohamed Nazim Makhlouf ont battu le Mozambique 3-0 (deux succès en simple et un en double), mercredi, alors qu'ils avaient pris le meilleur, mardi, sur le Botswana sur le même score (3-0).

Face au Mozambique, les victoires des Algériens ont été scellées en simple, par, respectivement, Mohamed Nazim Makhlouf face à Franco Mata (6-3, 7-6), Mohamed Hassan devant Ataide Mussagy Suca (6-1, 6-3) et en double par la paire Hichem Yasri-Mohamed-Amine Kerroum aux dépens de Feliciano Dos Santos Guilande-Jossefa Elias (6-1, 6-1).

Lors de la première journée, jouée mardi, l'équipe algérienne avait affiché ses prétentions pour sortir vainqueur du tournoi, en battant le Botswana 3-0. Mohamed Nazim Makhlouf a ouvert l'appétit à ses camarades, en prenant le dessus sur son vis-à-vis, Shingirai Muzondiwa (6-3, 6-2) en simple. Ce succès a été suivi, par ceux de Mohamed Hassan, vainqueur en simple face à Phenyo Matong (6-2, 6-3) et en double par Mohamed Amine Kherroum-Mohamed Hassan devant Lame Botshoma-Thabiso Mabaka (6-1, 7-5).

APS

Les dirigeants du club lisboète devraient entamer «très prochainement» les négociations avec le buteur des Verts.

Ils comptent lui faire une offre de prolongation de son bail contre une augmentation de son salaire, ajoute la même source.

Le joueur de 26 ans, qui avait rejoint le Sporting en août 2013 en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), est entré en conflit avec ses diri-

geants au cours de l'intersaison après avoir revendiqué une revalorisation de salaire.

Un comportement qui lui a

coûté d'être relégué en équipe

réserve, avant qu'il ne soit ré-

intégré dans le groupe profes-

sionnel face au Benfica lors du

derby de la capitale comptant

pour la précédente journée.

Et pour son retour, Slimani

a permis à son équipe d'accro-

cher son adversaire (1-1) en

étant l'auteur du but égalisa-

teur. Pour sa première saison dans le vieux continent, l'attaquant algérien, qui était remplaçant à plusieurs reprises, avait réussi à s'illustrer en inscrivant huit buts dans le championnat portugais.

Cela lui a valu d'être sollicité par quelques clubs européens au cours de l'intersaison. Mais les exigences financières de Sporting, jugées exorbitantes, l'ont contraint à rester à Lis-

bonne.

PUBLICITE

Ribery prêt pour la saison

Franck Ribéry a participé à toutes les séances d'entraînement depuis jeudi dernier sans ressentir de douleur. «Je suis prêt, j'ai besoin de retrouver les rythmes et d'enchaîner les matches», a-t-il déclaré. Il est donc retablî depuis son problème de genou droit. Il devrait être titulaire ce samedi face à Stuttgart

**Van Gaal veut rapatrier De Jong**

En fin de contrat en juin prochain, Nigel De Jong (29 ans, 1 match en Serie A cette saison) ne devrait pas rester très longtemps au Milan AC. D'après les médias anglais, le milieu de terrain néerlandais pourrait rejoindre son ancien sélectionneur Louis van Gaal à Manchester United dès le mercato d'hiver.

Pour rappel, De Jong a déjà joué quatre ans à Manchester... City.

FABREGAS

«A Chelsea, je me suis senti valorisé»

Le choix de Cesc Fabregas de quitter le FC Barcelone pour rejoindre Chelsea en a surpris plus d'un cet été. D'autant que l'international espagnol était aussi convoité par son ancien club, Arsenal. Ce mardi, il a une nouvelle fois expliqué son choix de rejoindre les Blues plutôt que de retourner chez les Gunners.

«J'ai commencé à avoir l'idée de retourner là-bas après la finale de la Coupe du Roi. J'ai informé le club une semaine après que nous ayons perdu la Liga. J'ai appelé Zubizarreta. En réponse, je sentais que je leur faisais une faveur. C'était bon pour moi et pour eux. Une

offre de Chelsea est arrivée et je n'avais pas une meilleure porte de sortie. J'ai parlé avec Mourinho et il m'a dit des choses que j'avais besoin d'entendre. Je me suis senti valorisé», a expliqué le Catalan au journal espagnol *El País*.

AS Rome : Cole déjà partant ?

Arrivé à l'intersaison à la Roma après avoir quitté Chelsea, Ashley Cole serait déjà en partance lors du prochain mercato hivernal. C'est en tout cas ce qu'avance le *Corriere dello Sport*, qui croit savoir que le latéral anglais est déjà sur le départ. En fin de mercato, la Roma a ainsi recruté le Grec Holebas, concurrent direct à Ashley Cole, et pense déjà à signer Davide Santon le latéral polyvalent de Newcastle en janvier prochain. Dans ce contexte, Cole réfléchirait à un départ cet hiver. Les clubs de New York, Orlando et Toronto tiendraient la corde pour accueillir le joueur de 33 ans.

**CR7**
REPREND L'ENTRAÎNEMENT**Dzeko : «Chelsea est le favori»**

Edin Dzeko se prépare à affronter Arsenal samedi prochain pour le compte de la 4^e journée de Premier League. Il maintient que Chelsea est le principal rival des Citizens pour le...

Manchester City doit se déplacer à l'Emirates Stadium pour défier Arsenal. Un choc qui fait figure de remake car les deux équipes se sont affronter début août lors de la Community Shield, remportée par les Gunners (3-0). L'attaquant bosniaque, Edin Dzeko estime qu'Arsenal est un prétendant sérieux au titre. «[Le jeu Arsenal] pose d'énormes problèmes, mais je suis optimiste», a-t-il déclaré sur le site officiel du club. Comme à chaque saison, il y a plusieurs équipes qui s'affronteront pour le titre de champion d'Angleterre. Le joueur de 28 ans reconnaît que Chelsea reste le favori pour décrocher la Premier League cette saison. Cette saison, Chelsea est le favori, mais nous ne devons pas ignorer Liverpool, Tottenham,

Arsenal, ou [Manchester] United, qui sera certainement beaucoup plus fort que l'an dernier. Après tout, tout le monde s'est renforcé et tout le monde veut être devant.



Lundi dernier, l'entraînement du Real Madrid a été marqué par une nouvelle particulièrement réjouissante: le retour de Cristiano Ronaldo aux côtés de ses coéquipiers. Alors que jusqu'ici ce dernier s'entraînait à part, et ce plus de six heures par jour, ses efforts semblent avoir payé et le Portugais réalise à présent sans limitation les mêmes exercices que le reste de l'effectif.

L'objectif affiché par le joueur est clair: celui-ci veut absolument arriver ce week-end en pleine possession de ses moyens physiques afin d'affronter l'Atlético.

ALGÉRIE-CHILI

M. Bensalah reçoit la nouvelle ambassadrice du Chili à Alger

Le président du conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a reçu la nouvelle ambassadrice du Chili à Alger, Marcia Covarrubias, a indiqué mercredi un communiqué du conseil.

La rencontre a porté sur les relations bilatérales historiques et les moyens de les renforcer notamment dans le domaine économique, a précisé la même source.

Les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer la coopération à travers l'échange de visites et l'encouragement des opérateurs économiques à contribuer à l'élargissement de la coopération «outre la «particularité» des relations algéro-chiliennes, selon la même source.

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur autrichien...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu, mercredi à Alger, Mme Franziska Honzowitz-Friessnigg, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Autriche, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères, dans un communiqué.

... Et celui du royaume de Norvège

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu, mardi à Alger, Arne Gjermundsen, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du royaume de Norvège, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères, dans un communiqué.

Prétendu saccage du consulat d'Algérie à Nanterre (France) : Le porte-parole du MAE dément formellement l'information

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif a "formellement démenti" l'information rapportée mercredi par un site électronique selon laquelle le siège du consulat d'Algérie à Nanterre (France) "aurait été saccagé". Dans une déclaration à l'APS, le porte-parole a indiqué que cette information était "complètement infondée".

L'Italie se félicite de la libération des deux diplomates algériens

ALGÉRIE - EMIRATS ARABES UNIS

M. Sellal reçoit M. Ahmed Ben Mohamed Al-Jarwan

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, mardi, le président du Parlement arabe et membre du Conseil national de l'Union des Emirats-Arabes-Unis, Ahmed Ben Mohamed Al-Jarwan, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience qui a porté sur la coopération parlementaire entre l'Algérie et le parlement arabe a abordé également le rôle joué par les deux institutions dans le renforcement des liens d'amitié et de fraternité entre les deux peuples, a ajouté la même source.

La rencontre a donné lieu à un échange de vues sur plusieurs questions internationales d'intérêt commun et les efforts déployés pour le règlement par le dialogue des situations de conflits, a-t-on précisé.



ALGÉRIE - MONDE ARABE

M. Benyounès à la 94^e session du Conseil économique et social de la Ligue arabe au Caire

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, prendra part aujourd'hui, au Caire, aux travaux de la 94^e session ministérielle du Conseil économique et social de la Ligue arabe, indique mercredi un communiqué du ministère.

Les ministres procéderont, au cours de cette session, à la création d'une commission arabe permanente pour la préparation et la modernisation des codes

communs en matière de construction ainsi qu'à la mise en place d'un conseil des ministres arabes chargés de la météorologie, selon le ministère du Commerce.

La réunion ministérielle sera également consacrée à l'investissement dans les pays arabes, les forums entre les pays arabes et les autres pôles régionaux ainsi qu'au soutien de l'économie palesti-

nienne, poursuit-on de même source.

Cette rencontre portera aussi sur le suivi de la Grande zone arabe de libre échange (Gzale) ainsi que

de la mise en place de l'Union douanière arabe.

La session sera, en outre, l'occasion pour les participants de faire le point sur la mise en œuvre des décisions économiques de la 93^e session, de la Déclaracion du 3^e Sommet

des pays arabes et d'Amérique du Sud ainsi que des décisions de la 3^e session du Sommet arabo-africain, selon le communiqué.

M. Benyounès prendra part, en marge de cette session, à la réunion du Comité ministériel chargé de la préparation du 4^e Sommet économique arabe qui se tiendra à Tunis début 2015, indique le ministère.

L'UA se réjouit de la libération des deux diplomates algériens et réaffirme sa condamnation de tous les actes terroristes

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma s'est réjouie de la récente libération des deux diplomates algériens enlevés par un groupe terroriste en avril 2012 au nord du Mali, réaffirmant la «ferme condamnation» de son organisation de tous les actes terroristes. Mme Zuma a, dans un communiqué dont une copie est parvenue mercredi à l'APS, exprimé sa «profonde sympathie» et présenté ses «sincères condoléances» au gouvernement et au peuple algériens et particulièrement aux familles des deux otages algériens qui ont perdu la vie au cours de leur enlèvement.

La présidente de la Commission de l'UA a exprimé à nouveau la «ferme condamnation» par l'UA de tous les actes terroristes, réaffirmant le soutien «continu» de l'organisation panafricaine à l'Algérie et autres pays de la région «dans leurs efforts individuels et collectifs de lutte contre la menace que le terrorisme et la criminalité trans-

nationale font peser sur la paix et la sécurité dans la région sahélien-saharienne».

Mme Zuma a rappelé que, lors de sa réunion tenue à Nairobi le 2 septembre dernier, le Conseil de la paix et de la sécurité de l'UA avait adopté nombre de mesures «pratiques» visant à renforcer l'action collective africaine contre le fléau du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée.

Elle a exhorté tous les Etats membres de l'UA à œuvrer à la mise en œuvre «diligente» et «effective» de ces mesures. Les deux diplomates algériens, Mourad Guessas et Kedour Miloudi ont été récemment libérés. Le décès du consul Boualem Saïes suite à une maladie chronique et l'assassinat du diplomate Tahar Touati ont été confirmés. Trois otages ont été libérés quelques jours après l'enlèvement de sept diplomates du consulat algérien dans la région.

L'Italie, par la voix de son ministère des Affaires étrangères, s'est félicitée de la récente libération des deux diplomates algériens enlevés par un groupe terroriste en avril 2012 au nord du Mali, réaffirmant sa condamnation du terrorisme interna-

tional et des prises d'otage.

Le MAE italien, qui a fait part dans un communiqué de son «appréciation» pour les efforts de médiation accomplis par l'Algérie au Mali, a exprimé ses sincères condoléances au peuple algérien et aux fa-

milles des deux autres diplomates qui ont perdu la vie au cours de leur enlèvement.

Les deux diplomates algériens, Mourad Guessas et Kedour Miloudi ont été récemment libérés. Le décès du consul Boualem Saïes suite à une maladie chronique et l'assassinat du diplomate Tahar Touati ont été confirmés. Trois otages ont été libérés quelques jours après l'enlèvement de sept diplomates du consulat algérien dans la région de Gao au nord du Mali.

APS